



06 Actualités
Dossier COVID-19



11 Actualités
Élections municipales



20 Culture
Conservatoire municipal

Les Pavillons *infos*

N°119 Juin 2020

www.les-pavillons-sous-bois.fr



Dossier COVID-19

Les Pavillons-sous-Bois :
une ville au plus proche de ses habitants





Forum des associations

Dimanche 13 septembre 2020
Parvis de l'Hôtel de ville

En fonction de l'évolution de la pandémie de COVID-19, les modalités d'organisation du Forum peuvent être amenées à évoluer.



	OUVERT PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES DE 12 À 17 ANS
ATOUT' SPORTS ET LOISIRS	Nombreuses activités sportives, de loisirs et sorties avec une participation symbolique
	Inscriptions sur place les jours d'ouverture
	<ul style="list-style-type: none">• Salle Jean Moulin• 140 avenue Aristide-Briand Les Pavillons-sous-Bois• Accueil de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h

contact : Service Jeunesse et Sport 01 48 02 75 73 / 06 27 37 24 89
programme des activités : www.les-pavillons-sous-bois.fr



> **ÉDITO** Page **5**

> **ACTUALITÉS** page **6**

- Dossier spécial COVID-19
- Élections municipales
- Trombinoscope des élus
- Environnement
- Stop aux incivilités
- Travaux



> **ÉCHOS** page **17**

- Médailles du travail
- Commémorations
- Nécrologies



> **CULTURE** page **19**

> **ASSOCIATIONS** page **26**

> **SPORT** page **30**



> **EXPRESSION POLITIQUE** page **32**

> **INFOS PRATIQUES** page **33**

> **INFOS SERVICES** page **34**



Couverture :
Dossier spécial COVID-19

Vos élus vous reçoivent

RENSEIGNEMENTS ET RENDEZ-VOUS EN MAIRIE :
Secrétariat du Cabinet de Madame le Maire
Tél. : 01 48 02 75 04/05



Madame le Maire,
Conseillère Départementale,
sur rendez-vous
Tél. : 01 48 02 75 04/05

Yvon ANATCHKOV	1 ^{er} Adjoint au maire délégué à la Sécurité publique, la Sécurité des bâtiments, la Délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.
Christine GAUTHIER	2 ^e Adjointe au maire déléguée à l'Éducation et aux Activités périscolaires (3-11 ans)
Marc SUJOL	3 ^e Adjoint au maire délégué à la Voirie et aux Affaires économiques hors commerce de proximité
Annick GARTNER	4 ^e Adjointe au maire déléguée à la Petite enfance et à la Dépendance
Patrick SARDA	5 ^e Adjoint au maire délégué à l'Urbanisme et aux Bâtiments publics
Françoise RAYNAUD	6 ^e Adjointe au maire déléguée aux Affaires sociales et aux Seniors
Serge CARBONNELLE	7 ^e Adjoint au maire délégué aux Finances
Geneviève SIMONET	8 ^e Adjointe au maire déléguée à la Culture et à la Communication
Sabrina ASSAYAG	9 ^e adjointe au maire déléguée au Développement durable, à l'Environnement et à la Propreté de la ville
Jackie SIMONIN	Conseiller municipal délégué à la Vie associative et à la Mémoire combattante
Chantal TROTET	Conseillère municipale déléguée à l'Insertion, à la Mission locale, à la Maison de l'emploi et au Projet de ville RSA
Jean-Marc AYDIN	Conseiller municipal délégué à la Santé et au Handicap
Yohan NONOTTE	Conseiller municipal délégué au Sport et à la Jeunesse (12-18 ans)
Mamadou Macinanké DIALLO	Conseiller municipal délégué au Commerce de proximité et aux Marchés forains

Votre député de la 10^{ème} circonscription de la Seine-Saint-Denis (Aulnay-sous-Bois, Les Pavillons-sous-Bois, Bondy Sud-Est), **Alain RAMADIER** vous reçoit sur rendez-vous :
06 76 61 08 44



Allô Madame le Maire
Conseillère Départementale

01 48 02 75 94
en direct

Le premier **JEUDI** du mois de 18h30 à 20h30 (sauf au mois d'août)

Les Pavillons-Infos

Magazine d'informations municipales de la ville des Pavillons-sous-Bois
N°119 juin 2020.

- > Directrice de la publication : Katia COPPI - Maire des Pavillons-sous-Bois
- > Rédaction, photos, régie publicitaire : Service Communication, Florence Gadroy
Tél. : 01 48 02 75 81
- > Infographie : Public Imprim Tél. : 01 48 20 69 47
- > Impression : imprimerie RAS Tél. : 01 39 33 01 01
- > Distribution : Espace Impression Tél. : 01 46 70 12 21



Communication en mairie

- > **Sur place :** ouverture de 9 h à 12 h 30 (12 h pendant les vacances scolaires) et de 13 h 30 à 18 h, du lundi au vendredi et le samedi de 9 h à 12 h (les samedis pairs - Excepté en juillet et en août).
pour le service Population – Etat-civil.
- > **Par courrier à :** Madame le Maire (ou au service destinataire) Hôtel de ville
Place Charles de Gaulle
93320 Les Pavillons-sous-Bois
- > **Par téléphone :** 01 48 02 75 75
- > **Par courriel :** mairie@lespavillonssousbois.fr
- > **Consultez également le site Internet de la ville :** www.les-pavillons-sous-bois.fr
- > **Page Facebook de la ville :**
Ville des Pavillons-sous-Bois



ETS MANGERET SARL
ELECTROMÉNAGER - ECRANS PLATS - VENTES

01 48 48 32 68

● **DEPANNAGE** de tous vos appareils électroménagers (hors garantie) de grandes marques achetés ou non dans notre magasin avec des rendez-vous personnalisés.

Magasin ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30
 et le samedi après-midi de 16h à 19h

● **VENTE** au meilleur prix télé-électroménager.

139-141, avenue Jean-Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

un artisan à votre service depuis 1981

PROFESSIONNEL GAZ

CHAUFFAGE

NOUVELLES ENERGIES

COUVERTURE

PLOMBERIE



TÉL. : 01 48 50 01 47

**69, allée Jules-Auffret
 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS**

cora
 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

**L'hypermarché
 à taille humaine**

ACCÈS CONTACT
 Zone de la Poudrette
 Allée du Luxembourg/
 Avenue Georges Pompidou
 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Tél : 01.41.56.60.88/mail : pb@cora.fr
<https://www.cora.fr/pavillonssousbois>

COMPTEZ SUR NOUS
 retrouvez-nous sur [cora.fr](https://www.cora.fr)

HORAIRES
 Du lundi au samedi :
 8h30 - 21h
 Dimanche matin :
 9h - 12h45

UNIVERS HALAL

PRODUITS DU MONDE

NOUVEAU !
 JE CONSOMME
 SUR PLACE

coradrive.fr
 Toutes vos envies
 en 1 clic !

N°1 du CHOIX

NOUVEAU
 LIVRAISON
 À DOMICILE

OUVERT LE DIMANCHE





Mesdames, Messieurs,
Chers (ères) amis (es),

Voici enfin le nouveau numéro de Pavillons Infos, votre journal municipal d'information. Je suis très heureuse de cette parution qui intervient concomitamment avec l'arrivée des beaux jours et alors que le pays se remet, difficilement, d'une crise sanitaire inédite qui a bouleversé nos habitudes et notre quotidien. Depuis le mois de mars dernier, l'épidémie nous a malheureusement empêchés de sortir d'autres numéros mais j'ai tenu à faire paraître celui-ci pour votre plaisir, pour vous informer et pour clôturer une année scolaire particulièrement mouvementée.

Je souhaite profiter de cet édito pour remercier, à nouveau, très chaleureusement l'ensemble du personnel communal pour son engagement et son dévouement au service des Pavillonnais. Cette crise nous a obligés à adapter le fonctionnement des services municipaux et à mettre en place, ou à renforcer, des mesures d'accompagnement et de solidarité pour nos concitoyens les plus fragiles et pour nos aînés. Aux Pavillons-sous-Bois, et j'en suis très fière, les services de maintien et de soins à domicile ont été maintenus (portage des repas, aide à domicile...) et ont été assurés par les professionnels du CCAS qui se sont efforcés de respecter scrupuleusement les consignes de sécurité sanitaire. La ville a également pris la décision de distribuer des masques en tissu, gratuitement, à tous les habitants et de mettre en place un service de livraison de courses pour les plus vulnérables d'entre nous afin que chacun puisse continuer à vivre sereinement, décemment, et se fournir en produits de première nécessité.

Je tiens aussi à saluer l'action de nos policiers municipaux durant cette période. Ils ont assuré, avec beaucoup de sérieux et de courage, leurs missions de maintien de l'ordre public et de lutte contre toutes les formes de délinquance, malgré les risques liés à l'épidémie, notamment lors des interpellations et des transferts d'individus au commissariat de Bondy.

J'en profite également pour vous dire que, comme vous, je me réjouis que nous puissions profiter de l'arrivée de l'été, des journées qui s'allongent et de températures plus clémentes mais ATTENTION: le déconfinement ne doit pas être synonyme de nuisances, de dégradations, ni de saleté. J'en appelle au civisme de chacun. STOP aux incivilités: les rues ne se salissent pas toutes seules et je vois déjà trop de déchets joncher le sol et trop de mégots de cigarettes aux abords des cafés et des terrasses. D'ailleurs, à toutes fins utiles, je vous rappelle que salir l'espace public est passible d'une amende et que je me montrerai intransigeante sur ce sujet afin que chaque Pavillonnais puisse profiter de sa ville en toute quiétude et n'ait pas à sauter à cloche-pied pour éviter les déjections canines, les emballages gras de fast-food, ou pire, les masques et les gants usagés, négligemment abandonnés sur nos trottoirs! C'est inadmissible!

Enfin, sur une note plus personnelle, je vous remercie, du fond du cœur, de m'avoir largement accordé votre confiance, le 15 mars dernier, lors du premier tour des élections municipales. Je ferai le maximum pour me montrer à la hauteur de ce résultat qui m'honore, ainsi que mes collègues élus.

Je suis au service de chacune et de chacun d'entre vous et après ces longs mois de confinement et de gestion de crise, j'ai hâte de vous retrouver. Courage, ne nous relâchons pas et nous nous en sortirons!

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un bel été. Bien sincèrement.

Votre Maire
Katia Coppi



Katia COPPI
Maire,
Conseillère Départementale



*Un grand merci
au personnel
communal*



> Les Pavillons-sous-Bois

Une ville au plus proche de ses habitants

> Les actions de la ville en période de confinement

Depuis le début de la pandémie, tous les services de la ville ont été pleinement mobilisés pour venir en aide à la population et faire face à une crise sanitaire d'une ampleur et d'une gravité inédite.

En réponse aux règles de confinement strict, annoncées par le Président de la République, entrées en vigueur le 17 mars 2020, la ville a déployé de nouveaux modes d'action et a adapté ses pratiques afin d'assurer une continuité des services publics, tout en préservant la sécurité des agents.

> Solidarité

Dès le début de la pandémie, l'une des premières mesures adoptées par la ville a été de recenser les personnes vulnérables afin de mettre en place des actions spécifiques pour leur venir en aide :

- maintenir le lien avec appel téléphonique quotidien, par les professionnels du CCAS ou les élus,
- livraison de repas à domicile,
- livraison des courses de première nécessité grâce à la mise en place d'une équipe d'agents municipaux bénévoles.

Face aux difficultés financières rencontrées par certains, des aides alimentaires ont été proposées.



> LES ACTIONS EN CHIFFRES

- Fichier des personnes vulnérables: **50** personnes ont été contactées quotidiennement pour un suivi.
- Distribution de colis alimentaires
38 colis ont été distribués pour **51** adultes et **49** enfants soit un total de **100** parts
- **Livraison de courses**: dès le 1^{er} avril, ce service a été proposé aux personnes âgées ou vulnérables: **42** foyers étaient concernés et au total **138** interventions ont été effectuées par des agents volontaires de la Mairie.
- **Le CCAS a soutenu** plus de **180** personnes (CAP, colis, secours en espèces).
- **19** personnes ont bénéficié du Fonds de Solidarité à l'Énergie (FSE) et l'aide eau solidaire Véolia.

> Le service maintien à domicile du CCAS

Tous les agents du service se sont mobilisés au quotidien et ont adapté leur organisation afin d'être en mesure d'intervenir auprès de chaque bénéficiaire et de poursuivre ainsi l'accompagnement des personnes dans de bonnes conditions.

> Distribution de colis alimentaires par la boutique alimentaire Coup de Pouce et les services Emploi et Insertion :

95 colis ont été distribués pour **152** adultes et **107** enfants, soit un total de **259** parts.



> Santé

> Centre de consultation et de dépistage COVID-19

La ville a été l'une des premières du département de la Seine-Saint-Denis à ouvrir, le mardi 7 avril 2020, un centre de consultation et de dépistage COVID-19 dans les locaux du Centre Municipal de Santé.

Sa mise en place a été le fruit d'une collaboration fructueuse entre le Docteur Aydin, Pavillonnais, médecin généraliste, l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) et les services de la ville.

> Campagne de dépistage dans les EHPAD

L'équipe du centre COVID-19 des Pavillons-sous-Bois a lancé une importante campagne de dépistage auprès des résidents et des soignants des deux EHPAD de la ville : les Clairières et Victor Hugo.



> Distribution de masques

Pendant la période de confinement Katia Coppi, Maire et Conseillère Départementale, s'est rendue, dans chaque pharmacie de la ville pour distribuer 1000 masques grâce à une dotation obtenue de Valérie Pécresse, Présidente de la Région Ile-de-France.



Une distribution de 10 masques, par commerce de première nécessité ouvert, a aussi été effectuée, par les élus, pendant la période de confinement.

Pour protéger les usagers des transports en commun, les élus se sont rendus dans les gares situées sur le territoire de la ville, pour leur remettre une pochette de 10 masques offerts par la Région Ile-de-France.

> Sécurité

Les agents de la police municipale ont été pleinement mobilisés pour assurer des missions de surveillance et de contrôle.

Une surveillance renforcée et des interventions ont été réalisées auprès des habitations non occupées afin d'empêcher l'installation de squats.

De nombreuses verbalisations ont été effectuées lors des contrôles des autorisations dérogatoires de sorties.



> LA SÉCURITÉ EN CHIFFRES :



Interventions de la Police municipale

- **349** verbalisations pour non-respect du confinement entre le 25 mars et le 10 mai 2020.
- **132** contrôles des règles de confinement entre le 17 mars et le 10 mai 2020.
- **14** interventions pour dégradations et suspicions de squats.
- **48** interpellations entre le 1^{er} mars et le 10 mai, dont un recel pour vol de véhicule ainsi qu'une intervention sur un cambriolage en cours par trois individus.
- Un policier municipal a également été blessé au mois d'avril, suite à des outrages et violences volontaires sur personne dépositaire de l'autorité publique.
- De nombreuses interventions ont été menées pour assurer le respect de l'arrêté préfectoral de fermeture des commerces, tous les soirs de la semaine, lors de la période de confinement.

> Petite-Enfance – Enfance

Le télétravail a été organisé à la Direction Enfance Jeunesse et Sports afin de poursuivre leurs activités.

Dès le début du confinement, le service minimum de garde pour les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire a été organisé. Cet accueil a été proposé à partir du lundi 16 mars matin auprès des structures d'accueil dans le strict respect des consignes sanitaires : crèches, écoles, accueils périscolaires, centres de loisirs.



> Commerces

> Marchés alimentaires :

Suite aux annonces du Premier ministre et sur instruction du Préfet de la Seine-Saint-Denis, les marchés forains du département ont été fermés pendant toute la période de confinement. Pour aider les commerçants de détail alimentaire, habituellement présents sur les marchés de la ville, une liste des commerces proposant des livraisons à domicile a été élaborée, avec l'aide de la société EGS, délégataire de service public, pour les marchés des Pavillons-sous-Bois. Cette liste, réactualisée très régulièrement, a fait l'objet d'une communication sur le site internet de la ville et la page Facebook institutionnelle.

> Commerces et pharmacies :

Une liste a été élaborée et publiée avec leurs jours et horaires d'ouverture.

> Transports – Stationnement

Le service de transport de la navette municipale a, lui aussi, été maintenu avec des horaires spécifiques.

Sur décision de Madame le Maire, le stationnement de surface a été gratuit jusqu'au 1^{er} juin sur l'ensemble de la ville des Pavillons-sous-Bois.



> Culture

Malgré la fermeture du Conservatoire, l'équipe pédagogique a fait preuve d'une très grande inventivité pour conserver le lien avec ses élèves et poursuivre l'enseignement à distance.

Les professeurs ont créé des pages internet, ont construit des cours à distance, par vidéo conférence et ont même imaginé le projet Confi Danse.



> Communication

Afin de multiplier les canaux de communication, la ville a anticipé la création de la page Facebook institutionnelle Ville des Pavillons-sous-Bois. De nombreuses informations ont été publiées sur la page et le site internet de la ville tout au long de cette période.

> Les Pavillons-sous-Bois à l'heure du déconfinement

Depuis lundi 11 mai 2020, les mesures visant au déconfinement progressif sont mises en œuvre sur le département de la Seine-Saint-Denis.

Elles ont pour objectif de favoriser un équilibre entre sécurité sanitaire et reprise de la vie quotidienne.

Le département a été classé, dès le départ, en niveau de vigilance « rouge », ce qui a nécessité la mise en place et l'adaptation de nombreuses mesures décidées au niveau national afin que cette phase se déroule de manière optimale en matière de sécurité.

> Distribution à toute la population de masques réutilisables

Afin d'accompagner les Pavillonnais et de les aider à préparer au mieux la phase de déconfinement, la ville des Pavillons-sous-Bois a procédé, **le samedi 16 et le dimanche 17 mai**, à une distribution gratuite de masques en tissu, réutilisables, dans tous les quartiers de la ville.



> Pour faire face aux difficultés d'approvisionnement, la ville a dû commander des masques auprès de trois structures différentes :

La région Ile-de-France, l'Établissement public territorial Grand Paris-Grand Est, ainsi qu'auprès d'une entreprise privée située en Italie.

Les circuits de livraison étaient, eux aussi, très complexes et ont amené la ville à faire le choix d'une distribution à la population par quartier.

Tous les foyers ont été invités à se présenter à un point de retrait, en présentant des justificatifs, pour recevoir deux masques par personne.

Pour les personnes âgées, une distribution spécifique avait été organisée et les élus se sont déplacés directement à leur domicile.

> Sécurisation de l'accueil de l'Hôtel de ville

Une réouverture progressive des services de la ville au public a été mise en place mais leur accès est soumis aux règles sanitaires édictées par l'État : le nombre de personnes est limité, les gestes barrières doivent être respectés et **le port du masque est obligatoire**.

Afin d'assurer la sécurité des agents des services qui reçoivent du public, des protections en plexiglas ont été placées dans tous les bureaux, au niveau des guichets d'accueil, ainsi que des signalétiques pour organiser la circulation des flux et délimiter les lieux d'attente. Enfin, du gel hydroalcoolique est proposé aux administrés à l'entrée de chaque bureau.



> Petite enfance – Écoles : au cœur du déconfinement

Les enfants ont repris progressivement le chemin de la crèche ou des écoles le jeudi 14 mai. L'objectif de Katia Coppi, Maire et Conseillère Départementale, a été de permettre une reprise dans des conditions d'hygiène optimale et de garantir la sécurité des enfants, des enseignants et du personnel en accord avec les représentants de l'Éducation nationale et des associations de parents d'élèves. Un travail de fond a été entrepris avec tous les services de la ville afin de mettre en place l'ensemble des consignes sanitaires stipulées dans les protocoles.



> Crèche

La réouverture des crèches et multi-accueils municipaux a eu lieu le jeudi 14 mai dans le strict respect du protocole sanitaire. Pendant la première phase du déconfinement les effectifs ont été limités. Depuis le 22 juin, l'ensemble des enfants inscrits sont accueillis.

> Écoles

La réouverture des écoles a été réalisée dans le cadre du strict respect des consignes sanitaires édictées dans les protocoles élaborés par le ministère de l'Éducation nationale. Cette mise en place a nécessité une très grande mobilisation des équipes de la ville. La gestion des effectifs scolaires a été conduite directement par les équipes pédagogiques de l'Éducation nationale, conformément à leurs compétences.



- À noter qu'une formation aux gestes barrières et aux procédés spécifiques de nettoyage a été réalisée auprès des publics concernés.

> Centres de loisirs – été 2020

En raison des nombreuses incertitudes qui pesaient sur les modalités d'ouverture des centres de loisirs pendant la période estivale, la ville a lancé sa campagne d'inscription fin mai. L'application des protocoles a limité les capacités d'accueil et des critères de priorité ont donc dû être appliqués. Pour faciliter la procédure d'inscription, des téléprocédures ont été spécialement créées pour l'occasion et éviter ainsi une affluence trop importante à l'Hôtel de ville.

> Marchés alimentaires



Dès que le préfet de la Seine-Saint-Denis s'est déclaré favorable à la réouverture des marchés alimentaires, Katia Coppi, Maire et Conseillère Départementale, a sollicité son accord en présentant un dossier complet qui recensait l'intégralité des précautions sanitaires envisagées pour veiller au bon déroulement des marchés.

Toutes les mesures sanitaires ont donc été prises pour assurer la réouverture des marchés de la Basoche et des Coquetiers

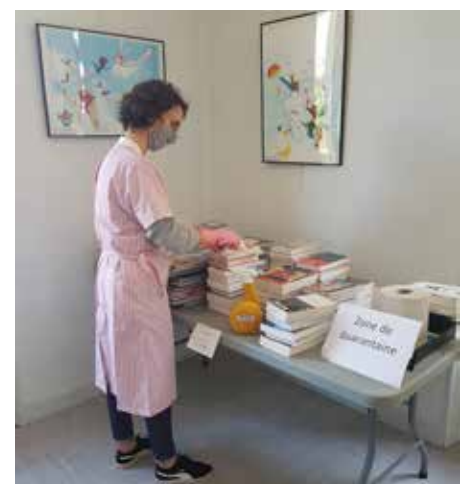
dès le 13 mai dans de bonnes conditions. La circulation des flux a été adaptée, des zones d'attente ont été créées et les stands des commerçants ont eux aussi été aménagés, pour s'assurer du respect des consignes sanitaires.

Seule l'ouverture du marché de Chanzy a dû être différée à la mi-juin en raison de sa très grande fréquentation et de l'organisation des espaces qui ne présentaient pas toutes les garanties de distanciation sociale.



> Bibliothèque

Une réouverture progressive, sur rendez-vous, a débuté le 2 juin 2020, avec des protocoles spécifiques pour assurer les règles d'hygiène.



> Élections municipales

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

La liste de Katia Coppi, Ensemble pour Pavillons, a été élue au premier tour le dimanche 15 mars 2020, avec 70,47 % des suffrages exprimés.

Inscrits	Votants	Nuls	Blancs	Exprimés
11614	3546	54	65	3427

Listes et candidats	VOIX	%
Ensemble pour Pavillons Katia Coppi (LR)	2415	70,47
Ensemble, Les Pavillons-sous-Bois, liste citoyenne, solidaire et écologistes Bernard Deny	681	19,87
#PavillonsPourVous – LREM Laurent Violleau	331	9,66

> Tableau des résultats par bureau de vote

Bureaux de vote	Ensemble pour Pavillons Katia Coppi (LR)		Ensemble, Les Pavillons-sous-Bois, liste citoyenne, solidaire et écologistes Bernard Deny		#PavillonsPourVous – LREM Laurent Violleau	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%
01 Salle Mozart	186	74,40 %	43	17,20 %	21	8,40 %
02 Salle Mozart	231	78,04 %	42	14,19 %	23	7,77 %
03 École P. Brossolette	206	78,93 %	45	17,24 %	10	3,83 %
04 École E. Fischer	177	72,24 %	40	16,33 %	28	11,43 %
05 École Robillard	198	67,81 %	74	25,34 %	20	6,85 %
06 École Fontenoy	183	68,80 %	63	23,68 %	20	7,52 %
07 École Monceau	155	65,40 %	54	22,78 %	28	11,81 %
08 Salle Jean Moulin	160	70,18 %	34	14,91 %	34	14,91 %
09 École M. Léopold	158	72,81 %	40	18,43 %	19	8,76 %
10 École J.V. Daubié	152	67,86 %	39	17,41 %	33	14,73 %
11 École J.Macé	165	68,75 %	51	21,25 %	24	10 %
12 École Jules Verne	158	63,20 %	60	24 %	32	12,80 %
13 École Jules Verne	169	74,12 %	42	18,42 %	17	7,46 %
14 Le Patio	117	60,62 %	54	27,98 %	22	11,40 %



> Composition du Conseil municipal

> Conseil d'installation : lundi 25 mai

Comme le prévoit la loi, le conseil d'installation doit se réunir de plein droit au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant l'élection pour procéder à l'installation des exécutifs municipaux : l'élection du maire et des adjoints.

La crise sanitaire a bousculé le calendrier électoral et le conseil d'installation, initialement prévu, à huis clos, le samedi 20 mars, a finalement été ajourné et reporté au lundi 25 mai à 20h. Afin de respecter les consignes sanitaires et les mesures de distanciation sociale, la séance s'est déroulée dans la salle Mozart de l'Espace des Arts.

Le début de la séance d'installation a été présidée, comme le stipule la loi, par Anne-Marie Lepage, doyenne du conseil municipal avant de procéder à l'élection du maire, qui a eu lieu au scrutin secret.

Après son élection, Katia Coppi a prononcé un bref discours en raison des consignes sanitaires strictes imposées pour l'organisation du conseil d'installation au cours duquel, elle a tenu à saluer le dévouement des agents et des bénévoles pendant la crise du COVID-19.

La séance s'est ensuite poursuivie avec l'élection des adjoints au maire.



Katia COPPI

Maire des Pavillons-sous-Bois
Conseillère départementale

> Les Adjointes au maire



Yvon ANATCHKOV

1^{er} Adjoint au maire
délégué à la Sécurité publique, la Sécurité des bâtiments, la Délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.



Christine GAUTHIER

2^e Adjointe au maire
déléguée à l'Éducation et aux Activités périscolaires (3-11 ans)



Marc SUJOL

3^e Adjoint au maire
délégué à la Voirie et aux Affaires économiques hors commerce de proximité



Annick GARTNER

4^e Adjointe au maire
déléguée à la Petite enfance et à la Dépendance



Patrick SARDA

5^e Adjoint au maire
délégué à l'Urbanisme et aux Bâtiments publics



Françoise RAYNAUD

6^e Adjointe au maire
déléguée aux Affaires sociales et aux Seniors



Serge CARBONNELLE

7^e Adjoint au maire
délégué aux Finances



Geneviève SIMONET

8^e Adjointe au maire
déléguée à la Culture et à la Communication



Sabrina ASSAYAG

9^e Adjointe au maire
déléguée au Développement durable, à l'Environnement et à la Propreté de la ville

> Les Conseillers municipaux délégués



Jackie SIMONIN

Conseiller municipal
délégué à la Vie associative et à la Mémoire combattante



Chantal TROTTEZ

Conseillère municipale
déléguée à l'Insertion, à la Mission locale, à la Maison de l'emploi et au Projet de ville RSA



Jean-Marc AYDIN

Conseiller municipal
délégué à la Santé et au Handicap



Yohan NONOTTE

Conseiller municipal
délégué au Sport et à la Jeunesse (12-18 ans)



Mamadou Macinanké DIALLO

Conseiller municipal
délégué au Commerce de proximité et aux Marchés forains

► Les Conseillers municipaux **de la majorité**



Anne-Marie LEPAGE



René RAPELLIN



Thérèse HOUET



Martine BERJOT



Brigitte SLONSKI



Patricia CORN



Philippe DALLIER



Jacques MENZILDJIAN



Nicolas MARTIN



Patricia CHABAUD



Thierry DELORME



Xavier CONABADY



Mélanie PRUNIoT



Catherine LOOTVOET



Anissa MEZZI



Cédric GINJA

► Les Conseillers municipaux **de l'opposition**

Liste Ensemble, Les Pavillons-sous-Bois, liste citoyenne, solidaire et écologistes



Bernard DENY



Jean-François CHLEQ



Sandrine CALISIR

Liste#PavillonsPourVous
LREM



Jenny LEBARD

ENVIRONNEMENT

> **Espaces verts**

> **Fleurissement**



À l'approche de l'été, le service des Espaces verts est pleinement mobilisé. Fin mai, de nombreuses plantations ont été réalisées pour fleurir les parterres sur les secteurs de l'Hôtel de ville, au rond-point Brackley, aux carrefours Schuman et Allende, place de la Basoche, dans le square de la bibliothèque, au rond-point du 11 novembre et du 8 mai, au monument de la place des Martyrs, mais aussi dans les deux cimetières de la ville. Des bacs fleuris ont aussi été installés pour l'été afin d'embellir les bâtiments publics et les abords des Pavillons de garde ou encore l'allée du Colonel Fabien.

> **Nettoyage désherbage**

Dès la mi-mai, le service des espaces verts est intervenu pour procéder à des actions de débroussaillage des mauvaises herbes au niveau des trottoirs et des caniveaux. Courant juin, une grande campagne de désherbage a débuté et a été réalisée, conformément aux recommandations sanitaires, à l'aide de produits biologiques ou selon la technique du désherbage mécanique.



> **Élagages**

Comme chaque année, les arbres seront élagués selon la technique de la taille en rideau. Les interventions ont commencé le 1^{er} juin et se termineront début juillet.

> **Environnement – propreté**



Pendant toute la période de confinement, les équipes de la ville ont dû fonctionner avec des effectifs restreints. Malgré le confinement et la diminution des déplacements, les actes d'incivilité se sont multipliés, de nombreux gants et masques ont été jetés à même le sol. Les équipes ont donc été amenées à multiplier leurs interventions, dès la fin de la période de confinement, pour nettoyer les rues.

> **Déchèterie**



Après plusieurs semaines de fermeture, la déchèterie a ouvert ses portes fin avril avec de nouvelles modalités :

Les jours et horaires d'ouverture sont modifiés jusqu'à la fin du mois d'août

Désormais la déchèterie est ouverte aux jours et horaires suivants :

- du mardi au samedi inclus
- de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

La déchèterie est fermée les jours fériés.

L'ensemble des déchets habituellement acceptés sont autorisés à l'exception de :

- déchets diffus spéciaux,
- déchets d'équipements électriques et électroniques.

Pour accéder à la déchèterie, des justificatifs seront demandés à chaque usager :

- carte d'identité ou passeport
- justificatif de domicile de moins de 3 mois
- carte grise du véhicule

Déchèterie – Boulevard de Paris – Les Pavillons-sous-Bois

➤ Stop aux incivilités qui dégradent notre cadre de vie



La ville se mobilise pour lutter contre les incivilités

À travers ces comportements, c'est le cadre de vie des habitants qui est touché ainsi que les finances publiques.

Il nous appartient de faire que la ville soit un lieu où il fait bon vivre. Pour réussir, chacun d'entre nous doit y contribuer en respectant tout simplement son voisin, son environnement et son quartier.

Un effort de chacun contribuera à une amélioration certaine de la vie de tous : votre implication est indispensable pour conserver votre lieu de vie intact.

Respectez l'espace public: gardons notre ville propre

➤ Détritus au sol

La **propreté** est l'affaire de tous et pas seulement des employés municipaux qui, chaque jour, nettoient les trottoirs et remplissent de nombreux sacs poubelles des détritus jetés sur les voies publiques.

Depuis le début de la pandémie, la ville déplore une recrudescence des déchets laissés à même le sol : masques, gants, canettes, bouteilles, restes alimentaires, emballages, mégots etc.

➤ **Important** : Le dépôt ou l'abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'objets, en dehors des emplacements autorisés, est passible d'une contravention de 3^e classe soit 68 €.



➤ Déjections canines

À tous les propriétaires de nos amis les chiens, nous rappelons que les **déjections sur les trottoirs**, dans les espaces verts doivent **OBLIGATOIREMENT être ramassées**, sous peine d'une amende de 38 €.

Pour vous aider, la Mairie met à votre disposition des sacs à l'accueil de l'Hôtel de ville.

➤ Espaces verts

Les parterres fleuris sont bien souvent sujets aux dégradations et aux vols : ils sont trop souvent jonchés de détritus, piétinés, parfois même par des véhicules en tous genres (vélos, motos, voitures...).



La ville recense plus de **200 poubelles réparties sur tout le territoire**, ce qui représente plus de **1000 sacs poubelles** par semaine.



➤ Dépôts sauvages

Malgré nos multiples rappels, de nombreux dépôts sauvages sont constatés. Pour éviter qu'ils restent sur le domaine public, 2 agents municipaux sont mobilisés pour les collecter.

Cela correspond environ à **5 tonnes collectées par semaine** et chaque tonne représente un coût de traitement qui varie de **25 à plus de 500 euros la tonne**.



➤ Sécurité

➤ Stationnements anarchiques, sur les trottoirs ou en double file

Le non-respect des règles de **stationnement alterné** entraîne tous les 15 jours de nombreuses difficultés de circulation dans certaines rues. Afin d'éviter la gêne et les contraventions, il est important que chacun respecte les règles du Code de la route. Le changement de côté s'effectue le dernier jour de la quinzaine (le 15, le 30 ou 31) entre 20h30 et 21 h.



➤ Non-respect du code de la route

Les véhicules circulent souvent à une vitesse excessive, sans respecter les arrêts aux stops ou aux feux tricolores.

➤ Travaux dans la ville

À l'issue de la période de confinement, les travaux de voirie ont repris de manière progressive.

➤ Voirie

➤ Allée de Bragance

Depuis plusieurs mois, un câble provisoire d'alimentation électrique d'éclairage public avait été installé suite à une coupure provoquée par le chantier du T4. Une nouvelle intervention vient d'être engagée afin de poser et d'enfouir le câble définitif. Des travaux de voirie ont aussi été programmés pour agrandir la courbe de cette voie et réaliser une réfection de la chaussée au niveau des deux extrémités de la rue.

➤ Éclairage public

- Les services de la ville procèdent actuellement à une campagne de référencement et d'identification des candélabres et des armoires d'éclairage public afin d'organiser un meilleur suivi des dépannages.
- À la fin de l'été, 16 mâts vétustes, seront remplacés sur l'ensemble de la ville.
- 2 armoires électriques, situées au carrefour Schuman et allée Thiesset, dédiées à l'éclairage public seront entièrement refaites.

➤ Enfouissement

Les enfouissements des réseaux électriques et de l'éclairage public se poursuivent sur les allées de la Maison Blanche, de la Prévoyance, du Soleil Levant, Sautereau et Marie Thérèse. Le SEDIF, en charge de la gestion des réseaux de distribution d'eau potable, réalisera pendant l'été deux chantiers de grande envergure sur les allées Anatole France, Albert Thomas, Robinet et Fontenoy afin de remplacer les canalisations et refaire les branchements individuels en eau potable des riverains. Pendant la durée des travaux, le stationnement sera interdit et des restrictions de circulation pourront être programmées.



➤ Dévoiement des réseaux

Dans le cadre du projet de transport en site propre TZEN3, l'entreprise Orange réalise actuellement le dévoiement de ses réseaux sur l'avenue Victor Hugo. Ils seront suivis, au cours de l'été, par les dévoiements sur l'avenue Aristide Briand.

➤ Fibre optique – Armoire ouverte ou détériorée

Vous êtes nombreux à nous signaler les ouvertures ou les actes de malveillance sur les armoires des branchements de la fibre optique. Toutes ces installations sont gérées par SFR. Merci de bien vouloir enregistrer le signalement sur la plateforme dédiée :

<http://sfr-ftth.com/declaration-dommages-reseaux/>

➤ Rebouchage des nids de poule

L'entreprise Colas est intervenue, pour le compte de la ville, afin de reboucher les nids de poule. Cela représente une surface totale de 100 m² pour un budget de 15 000 €.

➤ Square de la bibliothèque



Le square de la bibliothèque devait être fermé cet été pour réaliser des travaux. À la demande de Madame le Maire, la fermeture sera reportée au mois de septembre afin que chacun puisse largement profiter de cette installation pendant la période estivale. 4 mois de travaux seront ensuite nécessaires pour réaliser le réaménagement complet du square, situé sur la partie côté allée Jules Auffret.

- Une aire de jeux, sur un sol souple sécurisé, sera entièrement créée et accueillera plusieurs équipements pour les enfants : un toboggan et deux grandes structures de jeux.
- Une plateforme sera aménagée pour accueillir les jeux de ballons en mousse.
- Tous les mobiliers urbains seront renouvelés.
- De nouveaux bancs seront positionnés afin que chacun puisse avoir un espace agréable pour lire.
- Contrairement à certaines informations qui ont circulé sur les réseaux sociaux, il n'y aura pas de création de terrain de

pétanque. Aujourd'hui, un espace dédié à cette activité existe déjà au stade Léo Lagrange.

- Seuls les arbres malades ou présentant des risques de dangers, notamment pour les enfants, (chutes de branches, soulèvement des souches...) seront remplacés. Rappelons qu'aux Pavillons-sous-Bois, une règle importante a été instituée : chaque arbre déposé – avec l'accord de Madame le Maire – est systématiquement remplacé.
- Des candélabres de type LED, moins gourmands en énergie et plus écologiques, seront installés.
- Enfin, l'un des murs du square accueillera une fresque artistique.

Il s'agit de rénover cet espace afin de permettre aux enfants de bénéficier d'une aire de jeux sécurisée et aux lecteurs d'avoir un lieu de lecture en plein air, calme et agréable.

➤ Stade Léo Lagrange



Le stade Léo Lagrange a été fermé au public pendant toute la période de confinement et de déconfinement. Le mois de juin a été mis à profit pour avancer le calendrier de la dernière phase de travaux de la piste d'athlétisme et réaliser ainsi la couche de finition.

> Cérémonie des médailles d'honneur du travail



La cérémonie officielle des médailles d'honneur du travail s'est déroulée le samedi 29 février 2020, à l'Hôtel de ville dans la salle des mariages.

Katia Coppi, Maire et Conseillère Départementale, entourée des élus du Conseil municipal, a remis à chaque récipiendaire une médaille, accompagnée d'un diplôme.

> Médailleurs d'argent, 20 années de travail

- Nacera BELKACEMI
- Donia GUERRIER
- Fatiha JAOUANI
- Saadia KILILI
- Rachel LEVY
- Laurent METRAS
- Moncef MOUSSI
- Martine NIEMEC
- Anne Marie NUNES

- Najette PEROUZE
- Hassam SY
- Marc TORTELIER
- Bangali TOUNKARA
- Marie-Louise ZAFFAGNI

> Médailleurs de vermeil, 30 années de travail

- Nathalie LALE
- Martine NIEMEC
- Laurent PETRELLA

- Pascale SEJOURNE
- Nebojsa VELJKOVIC

> Médailleurs d'or, 35 années de travail

- Philippe ATLAN
- Emilia BARROSO DA SILVA
- Angel PRIETO
- Laurence VICTOR

> Médailleurs grand or, 40 années de travail

- Catherine BIGONI
- Catherine MOUCHON
- Thierry PIONNIER
- Catherine VALET

> Commémoration du 8 mai aux Pavillons-sous-Bois

Le 75^e anniversaire de la victoire des alliés et de la capitulation de l'Allemagne nazie a été commémoré le 8 mai.

Cette année, à titre exceptionnel et compte-tenu de la crise sanitaire, la cérémonie s'est déroulée à huis-clos, conformément aux directives de l'État.

Katia Coppi, Maire des Pavillons-sous-Bois, était accompagnée par Philippe Dallier, Sénateur, et par Alain Ramadier, Député. Chacun a déposé une gerbe de fleurs devant la statue du Général de Gaulle, sur le parvis de l'Hôtel de ville, afin d'honorer le devoir de mémoire et de rendre hommage aux combattants de la Seconde Guerre mondiale, aux résistants, ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué à la chute de l'Allemagne nazie.



> Disparition d'André Faux

André Faux aurait dû célébrer son centième anniversaire cet été, mais il nous a quittés le 22 avril dernier. Beaucoup d'entre vous l'ont connu au sein du SEP Football, qu'il a dirigé, en tant que président, pendant une vingtaine d'années. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille et à tous ses proches.

Jean-Pierre Raffard, membre du SEP Football, a souhaité lui rendre hommage en rédigeant ces quelques lignes.

« André FAUX nous a quittés le 22 avril 2020. Il aurait eu 100 ans au mois de juillet prochain. C'est dans l'EHPAD des Pavillons-sous-Bois, où il demeurait, qu'André s'est éteint.

Après avoir été dirigeant à Bondy, dans les années 1960, il rejoignit en 1963 la section football du Stade de l'Est Pavillonnais où pendant une vingtaine d'années il honora le club comme Président, emmenant sportivement l'équipe fanion jusqu'à la division d'honneur de la Ligue de Paris.

Ce serviteur du football amateur poursuit son bénévolat et prépare avec tous les responsables des clubs du 93, s'appelant à cette époque (1979-1980) l'Amicale de la Seine Saint-Denis, la naissance du District 93 (1981) dont le siège se situera au Blanc-Mesnil.

Il accompagnera comme membre du Comité Directeur pendant quatre mandatures les Présidents successifs: Jean Touraine (1980-1984) – Jean Muchenbled (1984-1988)- et Jean-Claude Bras (1988-1996). Il arrêtera toutes fonctions en 1996. Au revoir DD toi dont nous garderons un excellent souvenir, au grand cœur rempli de bonté, de générosité, et de valeurs humaines.

Sans oublier ta verve bordelaise, dont tu étais si fier pour nous dépeindre ta région natale si chère à ton cœur.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille et à tous ses proches.»

JP. Raffard



André Faux

> Décès d'Henri Groussin

C'est avec une infinie tristesse que nous avons appris le 27 mars 2020, le décès de Henri Groussin, à l'âge de 79 ans, des suites du COVID-19.

Henri était un membre très actif de la vie locale et l'annonce de sa disparition a ému un grand nombre de Pavillonnais. Née le 29 août 1940, dans le département de la Mayenne, Henri Groussin a suivi son parcours universitaire à Angers avant de rejoindre la région parisienne.

C'est en 1978 qu'il épouse Rafaella Castro, originaire de la ville d'Ecija en Espagne.

À ses côtés, il a participé avec beaucoup d'enthousiasme à toutes les activités proposées par l'association née du jumelage avec la ville de Ecija.

Le décès prématuré de son épouse, atteinte de la maladie d'Alzheimer, a amené Henri Groussin à s'investir dans le développement des aides aux personnes et aux familles touchées

par cette maladie. En 2003, il participe à la fondation de l'association *Lions Alzheimer* des Pavillons-sous-Bois et des environs et s'investit dans la mise en place d'un projet d'une grande ampleur : la création du premier centre d'accueil de jour du Département de la Seine-Saint-Denis des malades atteints de la maladie d'Alzheimer, qui sera inauguré en 2005, allée de Bragance, aux Pavillons-sous-Bois.

Son investissement au service des malades, de leurs familles et des Pavillonnais, a conduit Katia Coppi, Maire des Pavillons-sous-Bois, à lui remettre en 2018, lors de la cérémonie des vœux, la médaille d'or de la ville, symbole de sa reconnaissance.

Henri Groussin restera, pour tous ceux qui l'ont connu, un homme d'une très grande humanité, généreux, altruiste et attentif aux autres.

Nous présentons à sa famille, à ses enfants, à ses petits-enfants et à tous ses proches nos plus sincères condoléances.



Henri Groussin



Photo Club Pavillonnais... Confiné mais actif !

Malgré la période de confinement qui a, comme partout, perturbé les activités de chacun et malgré la fermeture de l'Espace des Arts et de sa galerie Jean-Baptiste Claudot où le PCP devait présenter son exposition annuelle *INSOLITE* début juin, les auteurs du PCP vous proposent une visite virtuelle. Cette exposition sera visible sur différents sites internet : du Photo Club Pavillonnais bien sûr, mais aussi de l'Espace des Arts, de la ville et de l'Union Régionale de la FPF, sites « officiels » pour certains et/ou Facebook pour la plupart. Une cinquantaine de photos, de visions

insolites du monde qui nous entoure et de ses petites « bizarreries », réelles ou rêvées... avec humour, poésie et conviction. Rendez-vous donc sur internet pour l'instant.

À plus long terme, le PCP prépare activement les prochaines *Semaines de la Photo* en novembre. Et notamment, en lançant un concours international ouvert à tous (et aux pavillonnais en particuliers) sur le thème « *Biodiversité, nos futurs* »... Les cinquante premières photos seront exposées avec celles de nos invités et des auteurs des clubs de l'Union Régionale de la FPF.

PHOTO CLUB PAVILLONNAIS EXPO PHOTO INSOLITE



du **30 MAI**
au **7 JUIN**
de **2020**

GALERIE
JEAN-BAPTISTE
CLAUDOT

ENTRÉE LIBRE
TOUS LES JOURS DE 14H À 19H

VERNISSAGE 29 MAI À 19H



ESPACE DES ARTS
144 avenue Jean Jaurès - Les Pavillons-sous-bois

Dans le cadre des 19^e Semaines de la Photo aux Pavillons-sous-Bois
du 14 au 27 novembre 2020

l'équipe organisatrice vous propose un

CONCOURS PHOTO INTERNATIONAL

La biodiversité nos futurs



**Vous avez jusqu'au 7 septembre 2020 pour envoyer
jusqu'à 4 images parmi les thèmes proposés**

1. Safari urbain 2. Ressources et biodiversité 3. Nature sauvage

Les trois lauréats de chaque thème seront récompensés lors d'une remise de prix et les cinquante premières photos seront exposées au cœur de cette manifestation.

Les Semaines de la Photo aux Pavillons-sous-Bois est l'une des manifestations photo les plus importantes d'Île-de-France. Des invités prestigieux, plus de 800 photos...

Toutes les modalités et le règlement sur notre site internet
<https://www.photo-club-pavillonnais.fr>

Dossier d'inscription

<https://www.photo-club-pavillonnais.fr/inscription-concours-sdlp/>

Nous contacter : contact@photo-club-pavillonnais.fr

➤ Règlement et inscription (jusqu'à mi-septembre) sur :

<https://www.photo-club-pavillonnais.fr/inscription-concours-sdlp/>



Le Photo Club Pavillonnais :

171, avenue Jean Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Réunion tous les vendredis soir à partir de 20h30 - 21h (ajournées pendant la crise sanitaire mais renseignements par mail possible)

- Courriel : photo.club.pavillonnais@gmail.com
- Site : www.photo-club-pavillonnais.fr
- Facebook : www.facebook.com/PhotoClubPavillonnais



Conservatoire Municipal Hector Berlioz



➤ Depuis le 15 mars, le conservatoire Hector Berlioz est fermé au public.

LE CONSERVATOIRE À L'HEURE DU CONFINEMENT

➤ Continuité pédagogique



Les professeurs se sont mobilisés pour assurer une continuité pédagogique et un lien, même ténu, avec la plupart des élèves et des familles tout au long de la période du confinement. Les enseignants ont

effectué un travail très important pour faire évoluer leurs usages pédagogiques et rendre accessible, à distance, la pratique de disciplines qui sont bâties sur l'utilisation de plusieurs de nos cinq sens, tels que la vue, le toucher et l'ouïe et qui sont, par essence, des disciplines que l'on pratique en présence les uns des autres.

➤ Cours individuels à distance

Les enseignants ont proposé des cours individuels de violon, de violoncelle, de piano, de guitare, de flûte, de saxophone, de trompette, de clarinette... à distance en utilisant des applications telles que Zoom ou Skype via internet. Les élèves ont pu également envoyer des vidéos de leur travail afin que les professeurs puissent les commenter, ce qui a permis de conserver une régularité dans les apprentissages.



➤ Mur virtuel



Les professeurs de formation musicale ont créé des Padlets – un mur virtuel sur lequel on peut afficher toutes sortes de documents afin de diffuser, partager : textes, images, enregistrements audio, vidéos, pages internet – pour tous les cycles en vue de fournir une proposition pédagogique facilement accessible, ludique et éclectique.

➤ Confi-Dances

Les professeurs du département danse ont lancé le projet *Confi-Dances* qui invite les danseurs à se filmer dans une phase ou un enchaînement déjà vu en cours, en choisissant le lieu, la musique et la tenue vestimentaire pour une durée d'environ 1 minute 30.



Toutes ces vidéos seront regroupées en un seul film et diffusées dès que la situation sanitaire le rendra possible. Pour les plus jeunes, un projet de dessin en rapport avec la danse et la formation musicale a été lancé. Un autre projet vidéo *Chorégraffiner* propose d'impliquer les danseurs dans un travail créatif avec une musique de René Aubry à partir du thème virtuel suivant : « *je danse dans ma chambre, tu dances dans ta chambre, tu dances dans ta cuisine, il, elle, on danse dans le jardin (pour les plus chanceux) nous dansons dans le salon, vous dansez confinés, ils, elles applaudissent* »

Bien entendu en plus de tout cela nous assistons à un foisonnement de projets organisés par le professeur de théâtre, de chorale, d'orchestre. En résumé, l'équipe pédagogique et l'équipe administrative sont pleinement engagées pour que le confinement laisse le moins de traces possibles sur le plan culturel.

Pré-inscriptions et réinscriptions en période de déconfinement :



Depuis le 1^{er} juin, les pré-inscriptions et les inscriptions sont ouvertes, dans le respect des mesures de distanciation physique, sur le site de la ville des Pavillons-sous-Bois et par courriel : conservatoire@lespavillonssousbois.fr

En fonction des mesures sanitaires en vigueur à la rentrée, les effectifs des classes seront adaptés afin que les enseignements puissent perdurer sans aucun danger.



COURS D'ÉVEIL MUSICAL – DANSE

> Les modalités d'inscription au conservatoire :

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à un cours d'éveil musical ou de danse, le conservatoire ouvre ses portes aux enfants des moyennes et grandes sections de maternelle. À partir de l'entrée en CP, vous pouvez inscrire vos enfants :

- à la danse : votre enfant devra assister à un cours de formation musicale danse inclus dans son parcours chorégraphique du cycle 1 la première année,
- à un instrument : les enfants pratiquant un instrument doivent participer obligatoirement à un cours d'ensemble soit chorale, soit musique de chambre, ensemble de guitares, de percussion soit orchestre.

> La validation des inscriptions se déroulera du 24 août au 12 septembre.

TARIFS 2020-2021

QF	Formation musicale Instrument Danse Art Dramatique	Formation Musicale Instrument Danse			Danse Chorale Big Band	Formation musicale Instrument
	Éveil	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Adulte	Adulte
Jusqu'à 253 €	35,53 €	35,53 €	44,42 €	53,30 €	44,42 €	53,30 €
De 254 à 511 €	50,33 €	50,33 €	62,92 €	75,50 €	62,92 €	75,50 €
De 512 à 765 €	71,07 €	71,07 €	88,84 €	106,60 €	88,84 €	106,60 €
De 766 à 1024 €	100,69 €	100,69 €	125,84 €	151,01 €	125,84 €	151,01 €
De 1025 à 1277 €	136,20 €	136,20 €	170,26 €	204,33 €	170,26 €	204,33 €
De 1278 à 1535 €	183,59 €	183,59 €	229,48 €	275,39 €	229,48 €	275,39 €
De 1536 à 1789 €	213,21 €	213,21 €	266,51 €	319,82 €	266,51 €	319,82 €
De 1790 à 2047 €	242,81 €	242,81 €	303,51 €	364,22 €	303,51 €	364,22 €
Plus de 2047 €	260,58 €	260,58 €	325,71 €	390,86 €	325,71 €	390,86 €

Calcul du quotient familial : basé sur le dernier avis d'imposition. Montant brut global du revenu fiscal divisé par le nombre de mois (12) divisé par le nombre de parts = quotient familial (QF).*

Tarifs : une fois votre quotient familial calculé, vous pouvez alors vous référer au tableau ci-dessus. Pour les personnes n'habitant pas la ville des Pavillons-sous-Bois, les tarifs sont majorés de 60 %.

*Une téléprocédure est disponible sur le site pour le calcul du quotient familial.



**CONSERVATOIRE
MUNICIPAL**

HECTOR BERLIOZ

77, 79, allée Danielle Casanova
Tél. : 01 41 55 17 60

Le Cercle des Lecteurs

> L'étrangère

Valérie Toranian

Valérie Toranian, née Astrig Couyoumdjian, actuellement à la Revue des Mondes, évoque le génocide arménien. Son ouvrage alterne des chapitres sur ce drame débuté en 1915 et sur ses propres souvenirs d'enfance autour des années 1970. Ces passages légers, anecdotes de l'âge tendre, contrastent avec l'histoire des massacres.

Dans son enfance, l'auteur, née en 1962, partageait des moments intimes avec sa grand-mère Aravni, Arménienne rescapée du génocide, ayant traversé de multiples épreuves tragiques. Elle côtoyait cette femme courageuse, « l'étrangère », qui conservait désespérément le silence sur son vécu. Ce n'est qu'une fois adulte que Valérie pourra recueillir ses confidences et mener une enquête sur le génocide.

Le père de l'auteur, lui aussi très pudique, restera longtemps discret sur ce passé douloureux. Il décidera un jour de commémoration, un 24 avril, d'aborder le sujet avec ses enfants encore jeunes, en leur lisant un écrit rédigé par l'ambassadeur des États-Unis en Turquie et décrivant les tortures infligées aux Arméniens par les Turcs. Les enfants resteront sous le choc, réalisant subitement ces atrocités.

À travers cet ouvrage bien écrit, Valérie Toranian rend à la fois hommage, à sa grand-mère et aux disparus, évoquant les horreurs commises à l'encontre des Arméniens. Peu d'ouvrages en parlent, d'où l'intérêt de ce récit instructif.

Rebecca Cohen Donachie



> Ne quittez pas !

Marie Sizun • Éditions Arléa

L'auteur de ce recueil de nouvelles, publié en novembre 2019, reste discrète dans le monde des Lettres. Longtemps professeur de français dans des écoles européennes, elle consacre désormais sa retraite à l'écriture. Elle a publié douze ouvrages, souvent honorés par des prix littéraires. En 2017, Marie Sizun reçoit le prix de la nouvelle attribué par l'Académie française, pour son livre *Vous n'avez pas vu Violette ?*. Elle évoque son passé, habité de secrets, elle s'inspire de moments de vie, appliquant cette réflexion de Virginia Wolf : « *La chose la plus importante au monde, c'est d'être soi* ». Les ouvrages de Marie Sizun sont rédigés dans un style soigné, élégant, souvent nuancé de tendresse et de poésie.

Ce recueil est consacré à l'usage du téléphone, à sa magie, à toute la force de son implication. Marcel Proust avait déjà évoqué la stridulation mystérieuse de la sonnerie (*Au bout du fil...*). Marie Sizun compose un recueil de quarante nouvelles brèves, chacune porteuse d'un titre suggestif : *Une voix couleur parme*, *Tant de paroles sur le vent*. La dernière nouvelle très brève, intitulée *Un jour, ces voix lointaines*, évoque dans un climat d'apaisement la singularité des intonations, la musique d'un accent. L'épilogue du recueil exprime la finesse du trait, la sensibilité délicate de l'auteur : « *Elles sont fortes les paroles portées par le téléphone ; leur musique et leur résonance en vous, sont plus fortes que les paroles de la vie ordinaire.* »

Le genre de la nouvelle, bien introduit dans la littérature contemporaine, s'enrichit, pour votre plaisir de lecteur, des recueils de Marie Sizun. La nouvelliste a choisi pour nom de plume original un cap breton lié aux souvenirs heureux de son enfance.

Geneviève Neubig



3 jours à Berlin

Christine de Mazières • Éditeur: Sabine Wespieser



De nombreuses personnes se souviennent encore aujourd'hui de ce qu'elles faisaient le soir du 9 novembre 1989, c'est en effet, ce jour-là, que le mur de Berlin est tombé, événement historique majeur de cette fin de ^{xx}e siècle. Voilà, le sujet de ce livre qui est un récit à plusieurs voix, ce sont des regards croisés, des fragments, des éclats du même miroir qui finissent par former une image d'ensemble.

Il y a Anna, la jeune Française, qui veut retrouver Micha, rencontré lors d'un bref séjour à Berlin-Est, ce même Micha, fils d'un dirigeant communiste, en rupture avec le système et beaucoup d'autres, même Günther Schabowski qui a déclenché un cataclysme le soir du 9 novembre, lors de sa conférence de presse, par ces deux mots « *ab sofort* », la liberté de franchir le mur, c'est « *à partir de maintenant* ».

Un des merveilleux personnages du livre est Cassiel, l'ange des larmes du film de Wim Wenders, *Les Ailes du désir*, il traverse les pensées de tous ces Allemands qui convergent vers le mur, le soir du 9. Attente, angoisse, espoir, toute la palette des émotions humaines est présente dans leurs esprits. Mais l'ange, versera au cœur de tous, la joie d'être libérés et unis.

Dans ce premier très beau roman, l'auteur réussit à restituer la vie des Allemands de l'Est et à nous la faire partager. On comprend mieux alors l'émotion de tout un peuple au moment de la réunification.

Brigitte Slonski

> Cet été...

Voici quelques ouvrages à découvrir et à lire avec plaisir. Les *Dictionnaires amoureux*, publiés par les éditions Plon, constituent une collection sur des sujets d'une extraordinaire diversité : un écrivain (Shakespeare, Proust), un artiste, un concept, un pays (l'Égypte pharaonique, la Russie, l'Allemagne), une ville (Paris, Naples), des personnages illustres, la politique, la diplomatie, la justice (sujet traité par J. Vergès). D'autres thèmes très variés sont offerts au lecteur : les jardins, le jazz, la télévision, la gastronomie (CH. Millau) l'humour et la langue française, la psychanalyse, la mer, l'enfance et l'adolescence, l'architecture, la médecine (auteur : B. Debré), les mots d'esprit (Jean-Loup Chiflet), les langues (Claude Hagège), le journalisme, le bonheur. Cette énumération, qui peut paraître très longue, correspond à un inventaire succinct, car la liste des dictionnaires comporte actuellement cent-dix tomes.

Chaque année, la collection s'enrichit d'un nouveau dictionnaire, rédigé par un spécialiste. Comme tous les dictionnaires, le volume choisi ne requiert pas une lecture d'un bout à l'autre. C'est une flânerie agréable, une invitation à satisfaire sa curiosité et élargir ses horizons.

Geneviève Neubig



Bibliothèque municipale

Fermée pendant le confinement, **la bibliothèque a depuis repris progressivement ses activités.** Ses services ont été adaptés afin d'accueillir les Pavillonnais dans des conditions optimales de sécurité et permettre à chacun de continuer à lire leurs auteurs préférés durant tout l'été. En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, les services mis en place peuvent être amenés à être modifiés.

AGENDA DES ANIMATIONS (sous réserve de l'évolution des consignes sanitaires)

Samedi 19 septembre à 15h

> Conférence d'histoire de l'art

• par Sylvie Testamarck • **La vie et l'œuvre de William Turner (1775-1851)**

Admis très jeune à la Royal Academy, Turner devint le plus grand paysagiste et aquarelliste de l'école anglaise de peinture. Tour à tour empreint de classicisme et de romantisme, il ouvre la voie à l'impressionnisme par des effets de lumière et de couleur audacieux mettant magnifiquement en scène les éléments naturels.

> Ado/Adulte • **Sur inscription**

Samedi 26 septembre 2020 à 15h

> Contes à la carte

• par Thomas Josse

Il était une fois un conteur à la bibliothèque... Thomas partage avec vous ses plus beaux contes fantastiques et merveilleux.

> **À partir de 5 ans**

• **Sur inscription**



LES COUPS DE CŒUR JEUNESSE DES BIBLIOTHÉCAIRES

À emprunter ou à réserver à la bibliothèque !



> Comment ranger sa chambre en 7 jours seulement

Audrey Poussier

• École des loisirs – 2019

Colette et Mo sont comme beaucoup d'enfants : ils adorent jouer et détestent ranger. Seulement, quand passe le petit bonhomme, pas question de lui désobéir. Alors, Colette et Mo s'organisent : lundi, tri ; mardi, bagarre...

> **Avis et âge :** *quelle grande affaire que celui du rangement de sa chambre ! Il fallait bien un mode d'emploi pour s'en sortir... ou pas ? ! Un album plein d'humour où chaque personne concernée pourra se reconnaître.*

> **À partir de 4 ans.**



> Babil

Sarah Carré • Éditions Théâtrales, 2019

Deux amis, Tohu et Bohu, racontent une histoire qu'ils ont inventée : un peuple décide de bâtir une tour, mais les relations s'enveniment et l'édifice peine à s'élever. Tout comme les personnages de leur récit, Tohu et Bohu ont du mal à s'accorder. L'un, confiant, est très à l'aise avec les mots. L'autre, plus timide, bégaye et finit difficilement ses phrases. Il leur faudra pourtant se partager la parole et l'écouter pour trouver le chemin du faire ensemble.

> **Avis et âge :** *la prise de parole et son pouvoir sont au cœur de cette pièce de théâtre qui revisite le mythe de la tour de Babel tout en imaginant une fin plus optimiste.*

> **Un texte simple et puissant, à se faire lire dès 6 ans ou à lire tout seul dès 9 ans.**



> Sacrées sorcières

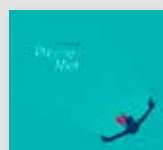
Roald Dahl, adapté en BD et illustré par Pénélope Bagieu

• Gallimard, 2020

Attention ! Les vraies sorcières sont habillées de façon ordinaire et ressemblent à n'importe qui. Mais elles ne sont pas ordinaires. Elles passent leur temps à dresser les plans les plus démoniaques pour faire disparaître tous les enfants ! Qui pourra se dresser contre elles

> **Avis et âge :** *une adaptation très réussie d'un classique de la littérature anglo-saxonne. La tragédie y côtoie l'humour et le suspense.*

> **À (re-) découvrir à partir de 8 ans.**



> Pleine Mer

Antoine Guilloppé
• Gautier-Languereau, 2018

Jade plonge dans les eaux turquoise de l'océan. Et une magnifique promenade, entre coraux flamboyants et animaux marins

multicolores, commence. Quel trésor est-elle venue chercher ?

> **Avis et âge :** *l'auteur et illustrateur Antoine Guilloppé est passé maître dans l'art du papier découpé. Pour son album Pleine mer, il a créé de véritables dentelles de papier et nous entraîne dans une plongée fascinante à la découverte des trésors des fonds marins.*

> **À partir de 5 ans.**



> Le petit livre des gestes qui sauvent

Dr Suzanne Tartière et Sophie Bordet-Petillon

• Bayard Jeunesse, 2019

> **Résumé et avis :** Il n'est jamais trop tôt pour apprendre aux enfants les gestes simples qui permettent de porter secours. À partir de situations concrètes (chute, brûlure, piqûre d'insectes...), le docteur Suzanne Tartière, médecin du SAMU de Paris, explique aux plus jeunes les gestes à faire et les réflexes à avoir pour bien réagir, et peut-être même sauver une vie. Un livre indispensable à lire en famille !

> **Age :** à partir de 7 ans.



• Portail de la bibliothèque en ligne : <https://lespavillonssousbois.bibenligne.fr>

• Contact : 01 48 47 95 54 (du mardi au samedi)



Espace des Arts

> Spectacles de la saison 2019-2020

REPORTS

Alban Ivanov, Maxime Le Forestier... Toutes les infos sur les spectacles reportés de la saison 2019-2020!

HUMOUR

COMPLET

> Alban Ivanov *Vedette*

Vendredi 18 septembre 2020 à 20 h 30

- Placement assis numéroté
- 35 € (tout public), 30 € (carte fidélité, jeune, enfant)

THÉÂTRE

> Compromis

Deux amis de trente ans dans un appartement vide. L'un, (Pierre Arditi) est un comédien médiocre, l'autre (Michel Leeb) un dramaturge raté. Le premier vend son appartement et a demandé au second d'être présent lors de la signature du compromis, pour rassurer l'acheteur. Car s'il écrit de très mauvaises pièces, il a tout de même un visage rassurant. C'est sa grande qualité.



Une pièce de Philippe Claudel. Mise en scène Bernard Murat
Avec Pierre Arditi, Michel Leeb, Stéphane Pezerat

Dimanche 8 novembre 2020 à 17 h

- Placement assis numéroté
- 50 € (tout public), 45 € (carte fidélité, jeune, enfant)

MUSIQUE

> Maxime Le Forestier

San Francisco, *Mon Frère* ou bien encore *Né quelque part* ont fait de Maxime Le Forestier un artiste incontournable de la chanson française.

Il revient avec de nouveaux titres poétiques, réalistes ou ironiques, une moisson riche et limpide, avec son élégance coutumière et sa chaleur consolante. L'artiste jouera les morceaux de son nouvel album *Paraître ou ne pas être*. Dix chansons qui apparaissent dès maintenant dans une forme très proche de celle qu'elles auront sur la scène de l'Espace des Arts. Pas d'arrangements orgueilleux, pas de grands gestes orchestraux. Pas trop de paraître.

Un moment qu'on vous promet humble et agréable, à l'image de l'artiste.

Avec le soutien du Théâtre du Vésinet (78).

Samedi 10 octobre 2020 à 20 h 30

- Placement assis numéroté
- 47 € (tout public), 42 € (carte fidélité, jeune, enfant)



> Spectacles nouvelle saison 2020-2021

Mise en vente des places de spectacles courant juillet juste avant les départs en vacances !

HUMOUR

> Michèle Bernier *Vive demain !*

Après le succès des spectacles *Le Démon de midi*, *Et pas une ride!*, *Je préfère qu'on reste amis* et *Folle Amanda* Michèle Bernier revient sur la scène de l'Espace des Arts avec un nouveau spectacle encore plus visuel et musical.

Pour son 3^e one-woman-show *Vive demain !*, l'humoriste préfère rire des « *C'était mieux avant* » ou « *Au moins quand j'étais jeune* » qu'on entend partout et qui ne servent à rien. Parce que de toute façon la seule chose qui importe, c'est le futur. C'est lui que nous allons vivre. C'est lui qui va nous surprendre. Donc « *Vive demain !* ».

> Extrait spectacle: « *Le premier qui me dit que c'était mieux avant, je lui fais laver son linge à la brosse à chiendent sur la planche à laver, à genoux dans le baquet, les mains dans l'eau glacée du lavoir, par moins dix degrés dehors, et sans gants Mappa, ça n'existait pas !* »

Vendredi 27 novembre 2020 à 20 h 30

- Placement assis numéroté - 39 € (tout public), 34 € (carte fidélité)

CONCERT

> Grand concert classique



L'Orchestre Sinfonietta, composé de ses 50 musiciens, revient sur la scène de l'Espace des Arts pour célébrer l'anniversaire des 250 ans de la naissance de Beethoven.

Dimanche 15 novembre 2020 à 17 h

- 25 € (tout public), 20 € (carte fidélité), 10 € (jeune, enfant)
- Élèves du conservatoire H. Berlioz: 15 € (adulte), 5 € (enfant)

> Silmukka – Les Gordon

Après une première création pour le jeune public en 2015, Les Gordon ont imaginé un nouveau ciné-concert. Ils reviennent à l'Espace des Arts avec cinq courts-métrages d'animation, entièrement revisités par sa musique, mélange de sons électroniques, d'échantillonnages de guitare et de claviers. Ces mini-films racontent, tour à tour, le passage de l'hiver à l'été, la rencontre entre deux cosmonautes perdus dans l'espace, l'aventure d'une jeune fille courant un

marathon un peu spécial dans un décor froid et montagneux, le quotidien comique de personnes vivant dans une tempête permanente ou encore l'importante mission d'un personnage de réveiller le soleil chaque matin.

Samedi 24 octobre 2020 à 15 h

- **8 € (tout public), 6 € (carte fidélité, jeune, enfant)**
- **Tarif famille (4 pers. et +) : 6 € par personne**



CINÉMA

> Réouverture du cinéma le 24 juin !



Le cinéma de l'Espace des Arts revient en force avec une programmation qui ravira petits et grands ! Au programme, des films d'art et d'essai ainsi que de films grand public à des tarifs accessibles !

> PARCE QU'UNE BONNE NOUVELLE N'ARRIVE JAMAIS SEULE...

Pas de congés cet été ? Les colonies de vacances sont prises d'assaut ? Vous ne savez pas quoi faire pendant vos vacances ? On a une solution pour vous... **le cinéma de l'Espace des Arts sera ouvert tout l'été !** L'équipe a pensé qu'après cette période inédite, on avait tous besoin d'un peu d'évasion. Alors venez voyager avec nous grâce à la magie du cinéma.

> PARCE QUE VOTRE SÉCURITÉ EST IMPORTANTE

Afin que la réouverture des cinémas se passe dans les meilleures conditions, nous avons décidé de mettre en place quelques règles d'hygiène.

> LES MESURES D'HYGIÈNE À SUIVRE

- Privilégiez **le paiement par carte bancaire et sans contact** afin de limiter les contacts physiques;
- pour les personnes titulaires d'une **carte de cinéma 10 places**, vous devrez montrer le **code-barre** afin que nous puissions la scanner;
- le **port du masque** est **obligatoire** dans **le hall et dans les zones de passage**;
- le **port du masque n'est pas obligatoire** dans **la salle de cinéma** mais nous vous **recommandons de le garder** pendant toute votre séance;
- lors de la séance, veuillez **laisser un espace d'au moins un siège** entre chaque personne. Les groupes de moins de 10 personnes et couples peuvent se mettre à côté les uns des autres;
- des **gels hydroalcooliques** seront à votre disposition, vous pouvez les utiliser sans modération;
- après votre séance, **n'oubliez pas de ramasser vos déchets**;
- les tickets seront toujours contrôlés par un membre de l'équipe dans le respect d'une distance physique d'un mètre et sans contact physique;
- nous travaillons actuellement sur la mise en place d'une billetterie en ligne pour que vous puissiez effectuer vos achats de tickets de cinéma directement sur le site.

> LES MESURES D'HYGIÈNE

- **L'équipe portera des masques** à chaque contact avec les spectateurs (caisse, vente des tickets, contrôle des places cinéma...);
- nous veillerons au **nettoyage quotidien et régulier** des surfaces fréquemment touchées (comptoirs, sanitaires, bornes d'accueil...);
- nous assurerons **l'aération régulière** des **locaux** et de la salle de cinéma (système de ventilation avec renouvellement de l'air extérieur, ouverture des portes des sas durant les inter-séances);
- entre chaque séance, les **accoudoirs** des fauteuils de cinéma **seront nettoyés**;
- nous organiserons un **parcours spectateurs** avec une entrée et une sortie pour éviter les flux croisés

• CARTE DE CINÉMA À 41 €

Pour 10 places de cinéma valables pendant 1 an (+1 € pour l'achat de la 1^{re} carte).

Pour les personnes possédant déjà une **CARTE CINÉMA 10 places** : en raison de la fermeture du cinéma, toutes les cartes seront automatiquement prolongées d'au minimum la durée de la fermeture.

• TARIFS CINÉMA

- **Tout public**: 6,80 €
- **Carte adhérent/fidélité**: 5 €
- **Sénior, Jeune (-18 ans), Étudiant**: 5 €
- **Enfants (-12 ans)**: 4,10 €
- **Le mercredi c'est réduit** : la place tout public est à 5 € !



RESTEZ CONNECTÉS À L'ESPACE DES ARTS

sur Facebook @Espacedesarts93
Instagram @EspacedesArts93
Plus d'infos sur notre site :
www.espace-des-arts.fr



> ASP: Accompagnement Scolaire des Pavillons-sous-Bois

Malgré la fin du confinement, il est important de rester prudent mais, l'Accompagnement Scolaire des Pavillons-sous-Bois reste actif et s'adapte aux conditions sanitaires afin de poursuivre ses actions.

L'ASP a mis en place une aide à distance pour les enfants afin de maintenir le lien. Parents et enfants témoignent de ce vif succès.

Tous les mercredis après-midi, les

animateurs proposent aux enfants des jeux éducatifs en ligne.

Grâce à cette action, l'ASP préserve ses bénévoles et tient à les remercier chaleureusement pour l'aide précieuse qu'ils apportent aux enfants Pavillonnais.



Si vous aussi, vous souhaitez rejoindre cette association en septembre, contactez-les au 06 51 08 99 14.



> Comité de jumelage Ecija

Le Comité de jumelage Ecija est heureux de vous annoncer, aujourd'hui, que la ville de Ecija avec laquelle la ville des Pavillons-sous-Bois est jumelée, n'a pas trop souffert de la pandémie. Seulement 23 cas ont été détectés et 3 décès sont recensés, pour une population totale de 40 000 habitants. L'heure est maintenant au déconfinement en Andalousie et tous les ecijanos sont heureux de retrouver un peu de leur vie antérieure et de profiter d'un soleil toujours aussi radieux.

Les membres du Comité de jumelage sont déçus de ne pas pouvoir accueillir la délégation espagnole, comme cela était

prévu au début du mois juillet. Compte tenu des restrictions sanitaires, le voyage a été annulé et sera reporté en 2021, à la même période, mais tout sera prévu pour rendre ce séjour très agréable.

Les activités prévues pour le 3^e trimestre, comme les cours d'espagnol et les sorties ont également été annulées. Un nouveau programme sera proposé pour la fin de l'année. Tout n'est que partie remise !



Contact

Courriel : ecijano@hotmail.fr

> Réalisons les masques artisanaux lavables !

- > Vous avez des **tissus inutilisés dans vos réserves** ?
- > Vous avez des **accessoires de couture** (fil, élastique ou biais-cordons pour attaches...)?
- > Vous avez des **notions de couture** ?



Dans l'un comme dans l'autre des cas, participez bénévolement, depuis votre domicile, à l'opération « **Masques artisanaux** » qui a démarré récemment sur notre ville !

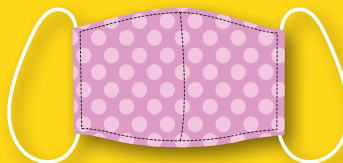
Le modèle choisi est une version doublée du **Masque Barrière à Pli** recommandé par l'**AFNOR**.

L'**APJC** est le point d'appui logistique de l'opération et vous accueillera :

les **mardis et jeudis de 14h à 19h au 23, allée Étienne Dolet**.

• **Vous pourrez y trouver :**

le patron, des instructions pour la confection des masques et



le lien vers le tuto dont ils émanent.

- **Vous pourrez y déposer les tissus et autres accessoires que vous souhaitez donner :**

Choisissez vos tissus 100 % coton lavables à 60°, évitez les draps de lin, les tissus rugueux, trop chauds et trop épais en général. Pensez, si possible, à l'élastique qui manque cruellement.

- Vous pourrez également y déposer vos productions afin qu'elles bénéficient à tous les habitants de la ville.
- > Nous sommes vraisemblablement appelés à utiliser des masques encore quelque temps.
- > Ils seront souvent lavés et s'useront, il faudra donc pouvoir les remplacer.
- > Ensemble, assurons la prévention en portant un masque.

Merci pour votre aide !

Association Pavillonnaise pour la jeunesse et la culture

DES LOISIRS POUR TOUS !

L'APJC s'est tenue plus que jamais à vos côtés pendant le confinement. Nous avons gardé le contact grâce aux outils numériques et poursuivi les accompagnements.

Toute l'équipe a réinvesti le profil Facebook ASSOAPJC et vous a proposé des posts quotidiens afin que ce temps soit positif. Les apprentissages, ateliers linguistiques ou de l'accompagnement à la scolarité, ont pu se poursuivre à distance.

À travers les groupes d'activités, vous avez retrouvé les animateurs pour vos pratiques de loisirs.

Les ados ont conservé toute leur place avec l'Espace Jeunes et ses animations régulières à distance.

Et une soirée culturelle en ligne sous forme de scène ouverte aux amateurs a réuni une trentaine de foyers Pavillonnais !

Nous espérons que vous serez nombreux lors de notre assemblée générale annuelle pour participer à la conception des nouveaux projets et préparer la prochaine saison !

> INSCRIPTIONS 2020-2021

Les inscriptions aux activités pour les nouveaux adhérents s'ouvrent dès le 6 juillet 2020.

N'hésitez pas à venir vous informer sur nos nouvelles activités !

- **Tous les ateliers reprendront à partir du lundi 7 septembre 2020.**

> Pour la période estivale...

L'édition 2020 des Baignoires de l'Ourcq est malheureusement annulée... mais ce n'est que partie remise !

À nos précieux partenaires, aux courageux concurrents, à l'équipe organisatrice, bénévoles et volontaires, ainsi qu'à tous les fidèles spectateurs : rendez-vous en 2021 !

> Le grand **nain porte quoi**

> ANIMATIONS OUVERTES AUX ENFANTS LE DIMANCHE

> Du samedi 26 septembre 2020 à 20h au dimanche 27 septembre 2020 à 20h (24h de jeux non-stop) – APJC

- Le club de jeux de rôle et de société Le *Nain Porte Quoi* propose sa convention de jeux ! Prenez part à de passionnantes parties de jeux de rôle et de société dès le samedi soir, venez jouer en famille le dimanche et rencontrez des professionnels de l'univers du jeu.

- Vente de jeux sur place le dimanche.

• TARIFS – TOUT PUBLIC:

2 €/adhérent APJC et/ou enfant de moins de 12 ans: 1 € (bar et petite restauration sur place).

- Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte responsable.



Toute l'équipe se mobilise cependant pour vous préparer des animations et des activités adaptées à l'évolution des mesures de prévention:

> AVEC L'ESPACE JEUNES À DESTINATION DES ADOS DE 11 À 14 ANS

L'équipe jeunesse de l'APJC continue les animations en ligne ! Pour l'été, un programme d'animations varié et aéré se prépare ! Balades à pied et à vélo, jeux de rôle et de tactique, activités manuelles et scientifiques... Programme disponible à l'accueil.

> AINSI QUE LES SORTIES FAMILIALES qui sauront s'adapter pour le plaisir des petits et des grands...

> ENFIN LES ACCUEILS ET ACCOMPAGNEMENTS OUVERTS A TOUS POUR FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS ET IMAGINER DES PROJETS COMMUNS !

> L'APJC sera en vacances du 1^{er} au 23 août 2020 inclus.

> Pour la rentrée et la saison 2020-2021...

Le Bar'ouf confiné propose des scènes ouvertes en ligne et la programmation 2020-2021 se dessine. Nous vous concoctons des animations familles et spectacles tous publics, des concerts et des événements festifs, ainsi que des journées et des semaines thématiques. Nous privilégierons la tenue d'événements dans l'espace public et favoriserons la collaboration avec des compagnies amateurs et professionnelles locales. Nous accompagnerons la jeunesse pavillonnaise à s'engager et à organiser des événements culturels, comme ce fut le cas lors de l'Open Mic. Sachez que vous retrouverez, dès la rentrée, les spectacles *Les liens du sang* issu de l'atelier de la compagnie *L'île de la tortue* et le conte musical *Vent Debout* de la compagnie *A cœurs battants*, toutes deux pavillonnaises !

TOUT
PUBLIC



> BÉNÉVOLAT:

Envie de partager un peu de votre temps en prenant part aux actions de l'APJC? N'hésitez pas à vous rapprocher de notre équipe! L'accompagnement des bénévoles s'appuie sur les 53 ans d'expérience de l'association (convivialité, formation, livret bénévole utilisable pour la validation des acquis de l'expérience, etc.)



Information, tarifs et modalités d'inscription:

APJC: Tél. : 0148020779

23, allée Étienne Dolet
Les Pavillons-sous-Bois

www.apjc.org – Courriel : infos@apjc.org



> Horizon Cancer



Des bénévoles d'Horizon Cancer sont à l'écoute aussi bien des malades que de leurs proches pour des renseignements concernant des aides financières, morales, administratives et juridiques.

> Des permanences sont organisées aux Pavillons-sous-Bois

Mairie : Place du Général de Gaulle
Le 2^e mercredi de chaque mois de 14h à 16h – Tél. : 01 48 02 75 75

- Horizon Cancer propose des **ateliers d'esthétique, d'arts créatifs, de crochet et une marche** dans l'après-midi, une fois par mois.
- Des séances de **sophrologie**, de **Qi Gong** et des **groupes de paroles** sont animés par des professionnels.
- **« Une journée des aidants »** est également proposée aux proches des personnes malades suivies par l'association.

> La formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1

La Délégation Territoriale de la Croix Rouge en Seine-Saint-Denis propose au grand public des formations aux premiers secours dispensées au sein de ses locaux.

> À quoi ça sert ?

Ces formations visent à sensibiliser la population aux situations à risques telles que les accidents et les catastrophes tout en apprenant les bons gestes à adopter en y étant confronté. Par des exercices de mise en condition et la pratique, nos formateurs qualifiés font la démonstration des techniques de protection et de secours pour réagir face à l'urgence dans la vie quotidienne ou sur le lieu de travail.

> Combien de temps ça dure ?

À qui cela s'adresse-t-il ?

La durée de la formation s'étale sur sept heures au cours d'une journée où sont



notamment abordés le confinement, la survie, les incendies, la sécurité routière, l'aide aux victimes en cas d'étouffement, de blessures ou de brûlure, le massage cardiaque et l'usage du défibrillateur.

À l'issue de cette formation, nous délivrons aux participants une attestation PSC1 reconnue à l'échelle Européenne qui est régulièrement exigée dans l'exercice de nombreuses professions. Par ailleurs, elle est ouverte à tous, à partir de 10 ans, et ne requiert aucune prédisposition particulière.

> Combien ça coûte ?

D'un coût pouvant varier de 50 à 60 €, les personnes sans-emplois et les étudiants peuvent bénéficier de réductions. L'argent récolté est réinvesti dans l'achat de matériel pédagogique et la mise en place de projets de prévention au sein des établissements scolaires, des communes etc. afin de pouvoir rendre la formation accessible au plus grand nombre. En 2019, notre délégation est fière d'avoir réussi à former plus de 1300 personnes.

> Où nous joindre ?

Pour plus d'informations et pour vous inscrire, n'hésitez pas à consulter le site internet de La Croix Rouge française rubrique « Je me forme ». Un formulaire vous proposera de retrouver les coordonnées de l'adresse de la Croix Rouge la plus proche de chez vous. Nous vous attendons avec impatience.

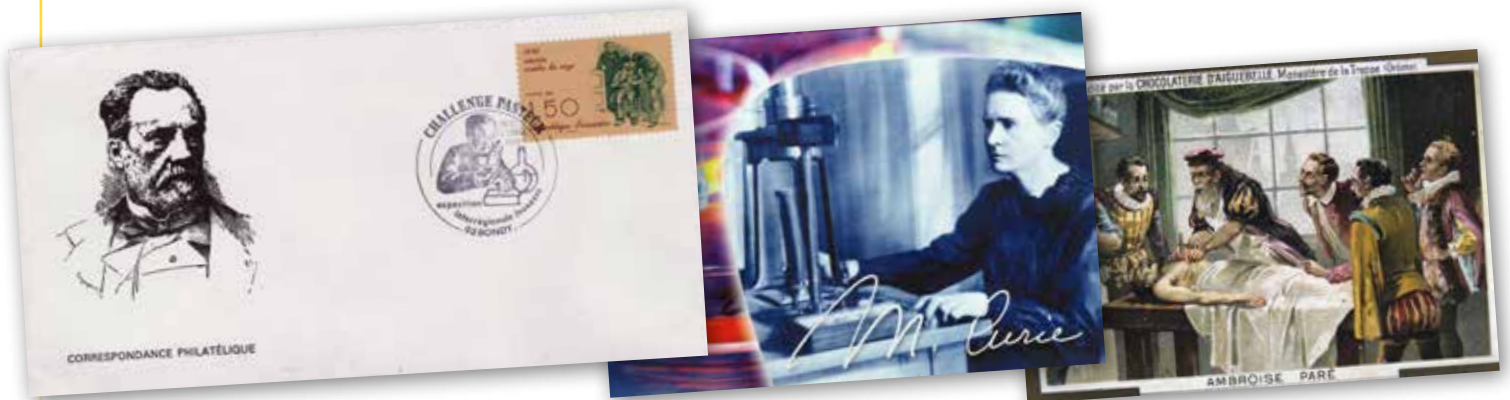
ANNULATION

FÊTE NATIONALE

Lundi 13 juillet 2020

**En raison de la pandémie de COVID-19
et des restrictions sanitaires
la manifestation est annulée**

Cercle Philatélique et Cartophile Pavillonnais



> Honneur à nos soignants

Une crise sanitaire énorme fige le monde entier depuis le début de l'année 2020. Des soignants font tout leur possible pour accueillir, aider, soigner les nombreux malades. De tous temps, des médecins et des chercheurs ont travaillé pour apporter des médicaments, des vaccins pour lutter contre les virus et les microbes.

Portons notre regard sur quelques-uns d'entre eux.

> Histoire de la médecine

C'est en Grèce, au ^v^e siècle avant Jésus-Christ, qu'apparaît la première observation objective des phénomènes pathologiques. Hippocrate (460-377 avant JC) reste associé à la naissance de la médecine moderne. Nos médecins prêtent toujours le serment d'Hippocrate.

La médecine arabe, inspirée des traités d'Aristote sur les êtres vivants, contribue à la réflexion sur la santé fondée sur une connaissance de la nature, tel Avicenne (980-1037) (ou Abu 'Alî al-Husayn Ibn 'Abd Allâh Ibn Sinâ). Il écrit en arabe et en persan une œuvre médicale majeure, le Kitab Al Qânûn, composée de cinq livres, qui constitue une somme de tous les savoirs de la médecine, connus au ^x^e siècle. La partie la plus importante de son œuvre est consacrée à la prévention des maladies.

Au ^{xv}^e siècle, c'est le Bruxellois André Vésale (1514-1564) qui pratique la dissection du corps humain (jusqu'à interdite par l'Église), alors que le Suisse Paracelse, (vers 1493-1541) ouvre la voie à la thérapeutique chimique.

La chirurgie est largement dominée par Ambroise Paré (vers 1509-1590). La profession médicale se dote de statuts et l'enseignement se développe.

Tout à la fin du ^{xviii}^e siècle, le Britannique Edward Jenner (1749-1823) met au point la vaccination antivariolique, qui préfigure le développement d'une médecine préventive efficace. L'examen clinique reste très élémentaire et la thérapeutique, fantaisiste. La médecine proprement scientifique n'apparaît qu'au ^{xix}^e siècle. Lors de la première moitié du siècle, l'école française de médecine (Laennec, Bretonneau, Trousseau) met au point la méthode « anatomoclinique », fondée sur la comparaison des résultats des examens cliniques avec les données anatomiques. On doit à Laennec l'usage du stéthoscope.

De nombreux travaux effectués pour isoler les principes actifs des plantes aboutissent à l'obtention de produits tels que la morphine, la quinine, l'atropine ou la digitaline. La découverte de l'anesthésie générale à l'éther (1846) et au chloroforme (1847) va ouvrir à la chirurgie d'immenses possibilités.

> Fin ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles, les progrès

On doit à Claude Bernard (1813-1878) des découvertes sur les phénomènes chimiques de la digestion, sur les glandes à sécrétion interne et à sécrétion externe, sur le système nerveux.

Le chimiste Louis Pasteur (1822-1895) établit la nature microbienne ou virale de plusieurs maladies, met au point le vaccin contre la rage et montre que les micro-organismes sont en médecine les agents des maladies contagieuses et en chirurgie les propagateurs de l'infection.

L'Allemand Robert Koch (1843-1910) découvre le bacille de la tuberculose (1882), auquel son nom reste attaché (bacille de Koch).

Marie Curie (1867-1934), physicienne et chimiste, permet, grâce à ses travaux sur le radium et le polonium, de mettre au point la radiographie, qui aidera à diagnostiquer et soigner les blessures des soldats pendant la Première Guerre mondiale. On connaît la répercussion de ses découvertes sur les traitements contre les cancers.

En 1928, le Britannique Sir Alexander Fleming (1881-1955) découvre la pénicilline, dont les propriétés bactéricides seront mises à profit à partir de la Seconde Guerre mondiale.

Enfin, le biologiste Luc Montagnier (né en 1932), et Françoise Barré-Sinoussi (née en 1947) découvrent le virus responsable du Sida en 2008.

De nouvelles maladies apparaissent malgré les progrès médicaux énormes, mais l'homme continue de chercher et de mettre au point des thérapies. Encourageons donc tous ces chercheurs et médecins.



CPCP
Tél. : 01 48 48 37 44



SEP FOOTBALL

➤ Rencontre avec le réalisateur Mohamed Hamidi

Le SEP Football a organisé une rencontre avec le réalisateur Mohamed Hamidi, lors de la projection du film, Une Belle Équipe, le dimanche 2 février 2020 à l'Espace des Arts.

L ensemble des joueuses des équipes féminines, toutes catégories confondues, du stade de l'Est, étaient réunies pour l'occasion ainsi que les anciennes joueuses.

C'était une très belle rencontre, au cours de laquelle, le réalisateur Mohamed Hamidi a répondu aux questions des joueuses à l'issue de la projection autour d'un pot de l'amitié.

Mohamed Hamidi, réalisateur du film est aussi un ancien joueur du Stade de l'Est Pavillonnais, qui a adressé un clin d'œil au club, en choisissant sur son affiche du film les couleurs sang et or du stade de l'Est Pavillonnais.



➤ Félicitations à Doucoure Kaïna

Kaïna est née le 12 mai 2005 et a intégré le SEP Football en 2016. Sportive très brillante et talentueuse, elle vient d'être acceptée à l'INSEP et intégrera cette prestigieuse institution, figurant parmi les plus grands centres internationaux d'entraînement Olympique et Paralympique, dès le mois d'août, pour suivre sa scolarité.

➤ Le SEPJ karaté s'adapte en gardant le contact avec les pratiquants de la discipline karaté

La pandémie du coronavirus qui nous a frappés, a obligé le club à revoir ses modes de fonctionnements dans les différents domaines du quotidien.

La pratique sportive n'a pas échappé à cette règle ! Le confinement, les gestes barrières, la distanciation permettent de limiter la propagation du virus. Mais le sport, pour beaucoup d'entre nous, s'est réduit à sa simple expression. Aucune pratique, ni rencontre n'était permise pendant plusieurs semaines.

Le SEP Judo/Karaté Do a donc essayé de voir de quelle manière il était possible de garder le contact et donner envie aux gens de maintenir une pratique sportive, en l'occurrence le karaté au sein du SEPJ. Comme dans le mode professionnel, les nouvelles technologies donnent des possibilités inimaginables.

Il a donc été décidé d'expérimenter

le karaté via une application en visio-conférence.

Le principe, très simple, permet aux participants de se connecter à distance. L'application ZOOM, téléchargeable gratuitement, permet à chacun, chacune de se voir et de voir les autres connectés. Chaque mercredi, une séance de karaté a donc été ouverte par visio-pratique de 30 minutes.

Il a été possible de réviser des techniques de base pendant les 2 premières séances, en commençant par les mains. Comment fermer les poings, les différentes techniques des poings fermés, l'utilisation des avant-bras. Toutes les séances ont été suivies d'échanges autour des techniques développées pendant le cours.

Les retours des pratiquants sont très positifs et prometteurs. Bien sûr, ce type de rencontre n'a pas vocation à remplacer

les cours en présentiel, mais il renforce l'appartenance au club, à un groupe et aussi de conserver au-delà la pratique du sport, le lien social.



➤ La pratique du karaté accessible à tous

Le karaté véhicule des valeurs et ne diffère pas des autres arts martiaux.

Il favorise, chez les pratiquants, le développement du courage, de la courtoisie, de l'intégrité, de l'humilité et du contrôle de soi.

Les cours sont ouverts pour les débutants et confirmés, des adolescents aux adultes.

L'enseignement est dispensé tous les vendredis de 19h30 à 21h.

N'hésitez pas à venir sur place pour faire un cours d'essai et découvrir cet art martial millénaire.



Renseignement :

DOJO Michel Declève
7, allée de Berlin
Les Pavillons-sous-Bois
Site : www.sepj.fr



➤ Merci pour votre confiance !

C'est avec émotion que nous avons pris connaissance des résultats de l'élection municipale du 15 mars dernier, puisque Katia COPPI, notre maire depuis 2017, a été réélue avec plus de 70 % des suffrages exprimés, malgré une campagne délétaire, comme nous n'en avons jamais vécue en 25 ans. Le respect de ses adversaires et de la vérité doit toujours guider l'affrontement politique au risque, sinon, de briser le lien de confiance avec les électeurs. Nous remercions chaleureusement tous ceux qui se sont déplacés malgré l'épidémie, pour nous permettre de poursuivre le travail entamé par Philippe DALLIER, et dans la continuité duquel s'inscrit Katia COPPI.

La nouvelle équipe est composée d'élus d'expérience mais aussi de nombreux jeunes, engagés, qui auront à cœur d'insuffler une nouvelle dynamique à notre majorité. Depuis le conseil municipal d'installation du 25 mai, la nouvelle équipe s'est mise au travail, notamment pour préparer le vote du budget 2020 dans un contexte financier particulièrement difficile.

Nous tenons également à remercier très chaleureusement les agents municipaux qui, dès le début de cette crise sanitaire sans précédent, ont continué à assurer leurs missions de service public, en soutenant notamment les plus fragiles d'entre nous ainsi que nos aînés. Ils ont su

s'adapter, se montrer exemplaires : qu'ils en soient félicités et remerciés.

L'élaboration du budget 2020 a dû prendre en compte un certain nombre de charges supplémentaires ainsi que de conséquentes pertes de recettes. Pour notre ville cela représente environ 2 millions d'euros, ce qui a, vous vous en doutez, fortement réduit notre capacité d'autofinancement. Malgré cela, la réalisation du programme sur lequel notre équipe a recueilli votre confiance reste notre objectif premier, pour les six ans à venir. ■

Les élus de la Majorité municipale

➤ Grand merci aux soignants et professions de la 1^{re} ligne

Nous exprimons notre profonde gratitude aux employés municipaux qui ont permis le maintien des services publics essentiels à la population dans la crise sanitaire sous la direction de madame le Maire dont nous saluons l'engagement.

Nous exprimons nos sincères condoléances aux familles endeuillées.

Grand merci aux 681 électeurs qui ont voté pour notre liste citoyenne, solidaire et écologiste, 19,87 % des suffrages. Nous avons recueilli 1032 suffrages en 2014, 17,18 % des voix. Notre score encourageant a augmenté ; pourtant nous ne serons encore que 3 conseillers municipaux. 34

voix ont manqué pour le 4^e conseiller ! Nous ne siégeons pas au conseil du Territoire du Grand Paris Grand Est.

Nous continuerons à défendre nos idées et notre projet innovant et ambitieux pour notre ville. Nos propositions fortes : espace vert sur le site de la Poudrette, transition énergétique, tranquillité publique, soutien aux associations, budget participatif, engagement fort pour l'enfance et la jeunesse, restauration scolaire Robillard.

Le 1^{er} tour des municipales s'est déroulé dans des conditions exceptionnelles. Dans notre ville, une abstention record : 69,48 % des électeurs n'ont pas voté, 8069 électeurs sur 11 614 inscrits ! Une

participation faible de 30,45 % ; 3 536 électeurs ont voté.

Mais l'abstention n'invalide pas le scrutin. La majorité recule fortement, n'a recueilli que 2 415 voix, bien moins qu'en 2014 où elle avait obtenu 4 975 voix.

Dans un esprit républicain, nous félicitons la maire de sa réélection. Nous continuerons à exercer le mandat pour lequel nous avons été élus de façon constructive mais aussi déterminée.

Nous appelons de nos vœux la mise en œuvre d'une véritable démocratie locale dans notre ville. ■

B. Deny, S. Calisir, J.F. Chleq

➤ Pour une ville évolutive et plus solidaire

Je tiens à remercier chaleureusement, en mon nom et en celui des colistières et des colistiers, les électrices et les électeurs qui ont voté pour la liste « Pavillons pour vous » qui propose une dynamique de solidarité entre les quartiers et les générations et une meilleure qualité du cadre de vie.

La tête de liste, Laurent Violleau, a été amené à démissionner de son mandat de conseiller municipal pour des raisons personnelles. En tant que deuxième de liste, il me revient désormais d'assumer cette responsabilité. Je le ferai avec énergie et enthousiasme, portée par tous ceux qui croient aux valeurs de notre programme

et qui ont envie de les mettre en œuvre.

Je félicite Katia Coppi pour sa réélection en espérant que, animée d'un réel esprit démocratique, elle prenne en compte avec l'écoute et le respect qu'elles méritent les propositions constructives que mes collègues de la liste Divers gauche et moi-même pourrons exprimer.

En effet, malgré un écart conséquent de sièges au conseil municipal (31 sièges contre 4), le nombre de voix que la liste conduite par Katia Coppi a obtenues (2415) ne correspond qu'à un peu plus du double des voix des listes d'opposition (1012), tout cela dans un contexte de

très faible participation (11 614 inscrits). Nous traversons une période difficile, sur le plan économique et sanitaire notamment, pendant laquelle il est plus que jamais nécessaire de préserver le lien social et la qualité de notre cadre de vie. Je m'attacherai durant cette mandature à être force de propositions pour permettre que des dispositions de notre programme puissent être mises en œuvre et soutenir, dans un esprit constructif mais vigilant, celles qui me paraissent aller dans le sens des valeurs que nous défendons. ■

Jenny Lebard

➤ Pour sauver des vies, donnez votre sang

➤ L'EFS organise une collecte de sang

➤ Mardi 7 juillet 2020 à l'Hôtel de ville

Pendant les vacances d'été, les donneurs de sang sont traditionnellement moins nombreux, c'est donc une période cruciale pour l'Établissement Français du Sang ou les besoins en produits sanguins sont toujours importants.

➤ Comment donner son sang ?

Pour donner son sang, il suffit d'être âgé de 18 à 70 ans, d'être en bonne santé, d'avoir une pièce d'identité et de ne pas être à jeun. Après une inscription administrative et un entretien confidentiel avec un médecin, le donneur peut donner son sang s'il est reconnu apte au don. Une collation lui est ensuite offerte.



➤ Les donneurs sont invités à prendre rendez-vous en ligne sur le site : dondesang.efs.sante.fr en cliquant sur « Rendez-vous en ligne ».

La prise de rendez-vous permet de réduire le temps d'attente et de bénéficier du meilleur accueil dans le strict respect des consignes de sécurité.

➤ Don du sang

Mardi 7 juillet 2020 – 14 h 30 - 19 h 30
salle du Conseil – Hôtel de ville



La ville des Pavillons-sous-Bois recrute

➤ Direction Enfance, Jeunesse, Sports et Petite Enfance

- Médecin généraliste – Crèche Les Berceaux de l'Ourcq
- Directeur Adjoint EJS
- Auxiliaire de Puériculture – Crèche A Petit Pas

➤ Pôle Santé/Social:

- Conseiller en Économie Sociale et Familiale – Pôle Action sociale
- Dentistes – Centre Municipal de Santé
- Médecin généraliste – Centre Municipal de Santé
- Aide-soignante – SSIAD

➤ Police municipale:

- Agent Point école
- Policier Municipal

➤ Direction des Services Techniques

- Gardien d'école – Service Bâtiments
- Responsable Gestion technique de proximité – Service Technique Municipal
- Responsable du magasin, Adjoint au Responsable régie bâtiments et garage
- Agent propreté – Service Propreté
- Chauffeur de car – Service Technique Municipal

➤ Service Urbanisme

- Inspecteur de Salubrité
- Instructeur Droits des sols



➤ Conservatoire:

- Musicien intervenant DUMI option musique

➤ Direction Générale Adjointe Ressources internes:

- Juriste en Marchés Publics
- Directeur Adjoint du service Juridique et Marchés Publics
- Assistant suivi budgétaire et comptable – Direction des Finances

➤ Services à la population:

- Conservateur des cimetières

Retrouvez l'intégralité des offres d'emploi sur le site de la ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr et postulez en ligne





➤ Urgences médicales

➤ **MÉDECINS PLATEFORME DE RÉGULATION DU 93 : 15**

➤ **URGENCES MÉDICO-CHIRURGICALES 24 H SUR 24**

- Hôpital Verdier – Bondy – **0148 02 66 66**
- Clinique Vauban consultations sans rendez-vous
De 9h à 21h 7j/7 135, avenue Vauban – Livry-Gargan **0145 09 73 00**
- Hôpital Privé de l'Est Parisien 11 boulevard de la République – Aulnay-sous-Bois.
Le service des Urgences est ouvert 24H/24 – 7J/7 et joignable au **0148 19 33 34**

➤ **URGENCES MÉDICALES DE NUIT** : En l'absence de médecin, contacter le commissariat de Bondy. **0148 50 30 00**

➤ **Permanence des chirurgiens-dentistes après 19h** : **0148 36 28 87**



➤ Pharmacies de garde

www.monpharmacien-idf.fr

MonPharmacien est une application mobile doublée d'un site web qui fournit l'information officielle sur les **pharmacies ouvertes** en Île-de-France, notamment les **pharmacies de garde** les dimanches, les jours fériés et la nuit. **MonPharmacien (www.monpharmacien-idf.fr)** est le fruit d'une collaboration entre l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France et l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Pharmaciens Île-de-France.

Pharmacies : gardes de week-ends et jours fériés assurées jusqu'à 21h

PHARMACIE DE L'EUROPE

112, avenue de Rome 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Ouvert 7j/7 de 8h à 21h et de 9h à 20h les dimanches et les jours fériés

0148474297



➤ État-civil

La publication des actes d'état-civil est désormais soumise à autorisation des familles et ce, dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayants droit, adressée au Service Population-État-Civil de la Ville.

MARIAGES

MARS 2020

- Bruno, Octave VULGAIRE et Angelina, Nadia AMBONGUILAT-OWANGA

NAISSANCES

MARS 2020

- Éloïse RAKOTOARILALA née le 30 mars 2020

AVRIL 2020

- Lyad MELLAH né le 20 avril 2020

DÉCÈS

MARS 2020

Madame Gisèle LENOIR décédée le 29 mars 2020

➤ Attention au démarchage abusif

Régulièrement, pendant la période estivale, des Pavillonnais nous signalent avoir été démarchés par des personnes attestant être des sociétés agréées par la mairie pour faire des bilans énergétiques, des relevés de surface. Sachez qu'aucune société n'est mandatée par la ville pour ce type d'intervention.

Les entreprises qui travaillent pour le compte des Pavillons-sous-Bois sont parfaitement identifiées et ont les moyens de le prouver par un document officiel.

Restez vigilants et en cas de doute, contactez la Police municipale.

Tél. : 0148027537



Téléphones utiles

➤ **COMMISSARIAT DE BONDY** : Tél. : **01 48 50 30 00** ou le **17**

➤ **POLICE MUNICIPALE** :

Maison des Services Publics allée de Berlin

Tél. : **01 48 02 75 37**

➤ **Permanence technique de la ville** : Tél. : **01 48 48 20 94**



Estimation offerte sous 24h.

Téléphone: **01.41.64.98.72**

118, avenue Jean Jaurès
Les Pavillons-sous-Bois.



INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique**



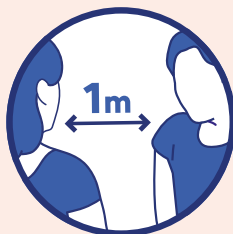
**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter**



**Éviter
de se toucher
le visage**



**Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres**



**Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades**



**En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée**



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)



Nous recherchons pour nos clients
APPARTEMENTS / PAVILLONS / TERRAINS À BÂTIR
ESTIMATIONS GRATUITES
Accompagnement et suivi de dossier par notre équipe



Pour tous ceux qui pousseront la porte, aucune inquiétude, masques, gel et gants seront à votre disposition.
 Ces mesures seront couplées avec le port de surchaussures dans le cadre des visites.
 Enfin tous nos bureaux sont équipés d'un plexiglass afin de garantir une sécurité supplémentaire.



01.48.02.00.21

Profitez de notre expérience et de notre professionnalisme !

L'immobilier est notre métier, c'est aussi notre passion !

MONOPRIX

DU 4 AU 17 MARS⁽¹⁾

9 JOURS
 DE MERVEILLEUSES AFFAIRES À FAIRE
 SUR UNE SÉLECTION D'ARTICLES JUSQU'À
-50%⁽²⁾



**1 000 CADDIES®
 À GAGNER PAR JOUR⁽³⁾**

MONOPRIX LES PAVILLONS-SOUS-BOIS
PLACE OISSERY FORFRY
 Du lundi au samedi de 9h à 20h
 et le dimanche de 9h à 13h
1H GRATUITE DÈS 5€ D'ACHATS

(1) Les 8 et 15 mars, uniquement pour les magasins ouverts le dimanche. (2) Jusqu'à -34% sur une sélection d'articles alimentaires. Remise immédiate en caisse sur le prix affiché. Offre non cumulable avec toute autre offre ou promotion en cours. (3) Voir règlement du jeu en magasin. Caddie® est une marque déposée par la société Les Ateliers Réunis Caddie SAS. Monoprix SAS - 552 018 020 R.C.S. Nanterre - PRRK - Pré-presse : epev